

Table des matières

Introduction	02
Leçon 1 : Qu'est-ce qu'une démocratie ?	04
Leçon 2 : Qu'est-ce que la citoyenneté ?.....	13
Leçon 3 : Qu'est-ce qu'un bon citoyen ?.....	18
Leçon 4: Droits et responsabilités dans une démocratie	24
Leçon 5: Droits de l'homme	28
Leçon 6: Société civile	36
Leçon 7: Médias et réseaux sociaux (désinformation, mésinformation)	40
Leçon 8: Notre système de gouvernement au Vanuatu.....	47
Leçon 9: Quelles sont les caractéristiques d'un bon leader?	55
Leçon 10: Élections au Vanuatu	60
Leçon 11: Inclure tout le monde dans une démocratie	72
Leçon 12: Vote	81
Leçon 13: Infractions électorales et l'importance de voter	89
Élection en classe.....	98

Ce manuel est publié par:

Le Bureau électoral du Vanuatu et le Centre de Recherche et de Documentation pédagogique. Avec le soutien du projet d'environnement électoral de Vanuatu (EEV), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau régional.

© PNUD 2020 tous droits réservés



Introduction

À propos de ce manuel

Bienvenue !

Ce manuel vient en appui du manuel d'éducation civique intitulé « Vanuatu Blong yu ».

En tant qu'enseignants, vous jouez un rôle très important dans la préparation des jeunes générations à devenir des citoyens actifs et engagés. Dans chaque plan de cours contenu dans ce manuel, vous trouverez des sujets, des idées et des activités qui encourageront les élèves à réfléchir, à poser des questions et à en apprendre davantage sur la citoyenneté, la démocratie et le fonctionnement de l'État au Vanuatu.

Objectif du cours

Ce cours vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences, les valeurs nécessaires pour devenir des citoyens responsables et actifs et participer à leur société et notamment aux processus électoraux.

Raison d'être du cours

Une démocratie saine exige des citoyens engagés et informés pour garantir une participation significative aux processus démocratiques. Ce cours fournit les bases de l'éducation civique afin de s'assurer que les jeunes de Vanuatu acquièrent les connaissances, les compétences et les valeurs qui sont essentielles au bon fonctionnement d'une démocratie.

Le cours contient des segments axés sur l'éducation électorale (ou des électeurs) afin de préparer les jeunes à participer pleinement à la vie démocratique du pays en exerçant leur droit de vote en toute connaissance de cause. Des informations sur le vote et le processus électoral sont incluses, ainsi que des concepts tels que le lien entre les droits humains fondamentaux et le droit de vote : le rôle, les responsabilités et les droits des électeurs ; la relation entre les élections et la démocratie et les conditions nécessaires à des élections démocratiques ; pourquoi chaque vote est important.

Portée du cours

Bien qu'il soit recommandé de suivre les leçons de manière séquentielle, le cours est flexible, chaque leçon étant un sujet autonome. Chaque leçon peut également être facilement développée en plusieurs leçons. Des idées d'exercices et d'activités sont fournies pour chaque leçon.

Manuel de travail de l'élève

Un Manuel de travail de l'élève est fourni avec ce manuel dans le but de guider les élèves à travers le processus d'apprentissage et de suggérer des exercices qui peuvent être faits en classe en tant que travail de groupe ou en binôme et aussi en tant que devoirs. Chaque étudiant devra disposer d'un carnet de notes personnel vierge qu'il utilisera lors des exercices en classe et des devoirs.

Ce module vise à développer chez les étudiants les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires pour participer activement à leur société et notamment aux processus électoraux.



Évaluation de l'apprentissage

Les leçons de ce cours comportent une évaluation pratique intégrée qui aidera l'enseignant à suivre la compréhension des étudiants. La vérification de l'exactitude des notes prises par les élèves dans leur cahier d'exercices ou de notes fournira des informations précieuses et aidera l'enseignant à fournir un retour efficace aux élèves. Comme les séries de leçons prévoient de nombreuses discussions et activités de questionnement, il est recommandé aux enseignants de prendre des notes pendant les cours.

Méthodologie

Ce cours utilise une variété d'approches pédagogiques mais en mettant l'accent sur les méthodes participatives. Les méthodes d'enseignement comprennent le travail coopératif et la résolution de problèmes, les activités d'apprentissage en petits groupes, les questions ouvertes, le dialogue entre élèves avec des débats et des discussions, la clarification des valeurs et les exercices expérimentiels tels que les jeux de rôle. Les activités/tâches d'apprentissage visent à :

1. être centrées sur l'étudiant ;
2. être difficiles ;
3. être engageantes ;
4. encourager la résolution de problèmes ;
5. permettre aux élèves de discuter et d'exprimer leurs choix.

Controverses et sujets sensibles

Les enseignants doivent noter qu'en explorant la démocratie, les élèves peuvent rencontrer ou aborder des sujets inconfortables ou controversés. Les enseignants doivent s'y préparer et les considérer comme des « moments d'apprentissage », en facilitant la discussion et en s'assurant que tous les aspects des arguments sont présentés. Il est important de se rappeler les valeurs de la démocratie : tolérance, égalité, diversité et liberté d'expression pour tous. La démocratie est désordonnée, et des conflits peuvent survenir. Les enseignants devront promouvoir le dialogue pour parvenir à un consensus ou à un compromis. Il est important que les élèves bénéficient d'un environnement sûr dans lequel toutes les opinions peuvent être entendues, respectées et tolérées.





Leçon 1 : Qu'est-ce qu'une démocratie ?

Résultats de la leçon :

Approfondir la connaissance des valeurs, institutions et processus démocratiques, approfondir les attitudes et compétences démocratiques des étudiants.

Termes/concepts clés :

Démocratie, droits, libertés, citoyens

Idée d'entraînement :

Citations sur la démocratie
Que signifie la démocratie pour vous ?

Préparation:

Écrivez les 5 citations sur la démocratie en gros caractères sur 5 grandes feuilles de papier (A3). Vous devrez les afficher dans la salle de classe.



Introduction



Un célèbre président des États-Unis d'Amérique, Abraham Lincoln, a donné la meilleure explication:
« Une démocratie est un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

Activité: Écrivez au tableau

« Discutez sur cette citation d'Abraham Lincoln »

Demandez si certains élèves peuvent expliquer la signification de cette citation avec leurs propres mots.

Expliquez que cette citation signifie que la démocratie est une forme de gouvernement dans laquelle les dirigeants sont élus par le peuple. Les citoyens du pays élisent le gouvernement qui gouvernera le pays et le gouvernement élu travaille pour le bien-être du peuple.

Demandez aux élèves d'écrire dans leur cahier d'exercices ce que la citation d'Abraham Lincoln signifie pour eux.

Remarques :

Le terme démocratie est dérivé des mots grecs demos (« peuple ») et kratos (« pouvoir »). Cela signifie « gouverner par le peuple » et c'est une forme de gouvernement dans laquelle le peuple a le pouvoir de choisir son organe directeur.

Le Vanuatu est une démocratie représentative, le peuple élit des représentants pour délibérer et décider de ce que l'on appelle le pouvoir législatif, ou l'élaboration des lois.

Entraînement

Étape 1 : Affichez les 5 grandes feuilles de papier que vous avez préparées avec les 5 citations dans la salle. Vous pouvez ajouter des citations de votre choix, en particulier si elles proviennent d'une personne célèbre du Vanuatu.

Étape 2 : Demandez aux élèves de circuler dans la salle et de lire les citations. Leur proposer de se placer sous une citation qu'ils aiment (ou qu'ils n'aiment pas) ou qui les inspire. Encouragez-les à discuter de leur choix avec les autres élèves qui ont choisi la même citation.

Demandez aux élèves de partager leurs inspirations et commentaires aux autres groupes. Invitez-les à discuter et créer un débat.



Citations

« La démocratie signifie : s'en tenir aux règles du jeu, même lorsque l'arbitre ne regarde pas. »

Manfred Hausmann (écrivain allemand)

« Je comprends la démocratie comme quelque chose qui donne aux faibles la même chance qu'aux forts. »

Mahatma Gandhi (leader indien)

« La démocratie est fondée sur la conviction qu'il existe des possibilités extraordinaires chez les gens ordinaires. »

Harry Emerson Fosdick (pasteur américain)

« Le gouvernement, c'est nous ; nous sommes le gouvernement, vous et moi ».

Theodore Roosevelt (ancien président américain)

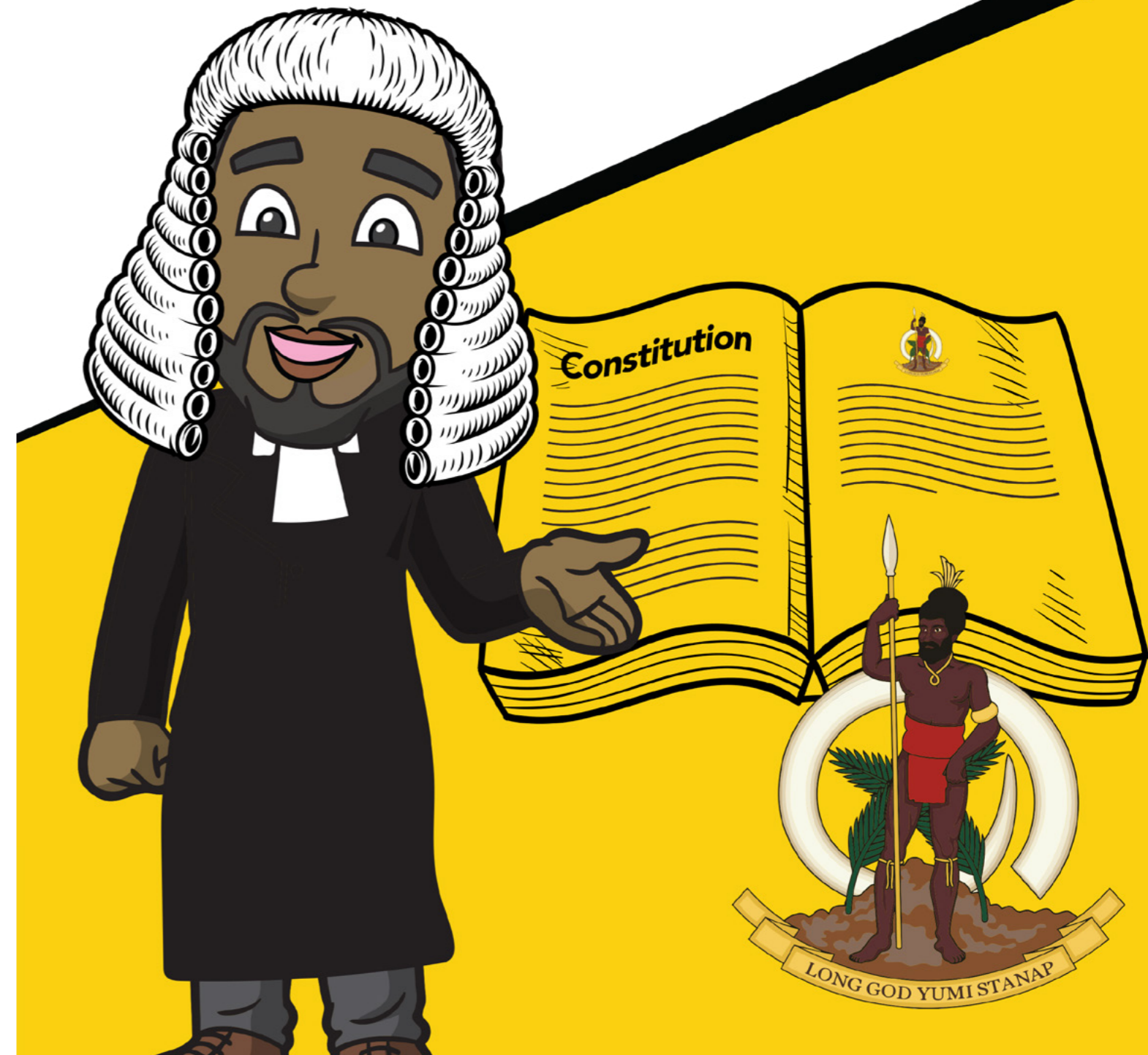
« Dans une démocratie, la plus haute fonction est celle de citoyen ».

Felix Frankfurter, juge à la Cour suprême des États-Unis.

Vanuatu et la démocratie

Une démocratie est un gouvernement par des représentants élus. C'est une forme de société qui favorise l'égalité des droits, la liberté d'expression et un procès équitable et qui tolère les opinions des minorités. Une démocratie encourage également une société civile saine avec des citoyens responsables et actifs qui apprécient le système de gouvernement et travaillent à une vision commune de la vie civile.

Le peuple choisit ses représentants par le biais d'élections régulières. C'est alors que tous les citoyens éligibles âgés de plus de 18 ans qui se sont inscrits pour devenir électeurs se rendent aux urnes pour voter le jour du scrutin.



Au Vanuatu, nous élisons ceux qui nous représenteront au parlement.

- Au Vanuatu, les membres du parlement choisissent le Premier ministre.
- Le gouvernement dirige le pays conformément à la Constitution.
- La Constitution est la loi suprême ou la loi mère de la nation.

La Constitution couvre toutes les questions relatives à la démocratie, à ses institutions ainsi qu'aux élections. La Constitution garantit les droits et libertés fondamentaux, notamment la liberté d'expression, de réunion et d'association et la participation aux élections.

Plusieurs principes directeurs servent de fondement à une démocratie, tels que l'égalité et les droits de l'homme, la participation des citoyens et la tolérance politique.

Si les habitants du Vanuatu bénéficient de droits et de libertés protégés, ils ont également des responsabilités liées à la citoyenneté.

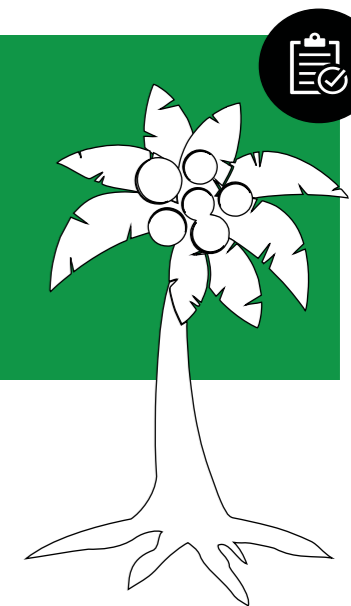
Principes de la démocratie :

- Souveraineté du peuple ;
- Gouvernement fondé sur le consentement des gouvernés ;
- Responsabilité et transparence du gouvernement ;
- Règle de la majorité ;
- Droits des minorités ;
- Garantie des droits fondamentaux de l'homme ;
- Élections libres et équitables ;
- Égalité devant la loi ;
- Application régulière de la loi ;
- Limites constitutionnelles imposées au gouvernement ;
- Pluralisme social, économique et politique ;
- Valeurs de tolérance, de coopération et de compromis.

Activité : Arbre de la démocratie

Préparation:

Dessiner le contour d'un arbre sur le tableau noir (comme l'arbre terminé dans le manuel de travail de l'élève, sans les mots - voir l'image à droite). S'assurer que les élèves ont fermé leur manuel de travail (pour qu'ils ne puissent pas voir l'« arbre de la démocratie » avant qu'il ne soit exploré en groupe).



Étape 1:

Demandez aux élèves d'ouvrir leur cahier d'exercices et de reproduire le contour de l'arbre sur une page entière. Expliquez aux élèves qu'ils vont faire du brainstorming (réflexion en équipe) sur les principales caractéristiques d'un pays démocratique.

Avant l'ajout des premiers éléments à l'arbre, parlez brièvement de l'arbre comme d'un être vivant, en pleine croissance, fort mais vulnérable à la fois. S'il est entretenu, il produira des bénéfices. Les fruits dépendent de la collaboration de toutes les autres parties de l'arbre. L'arbre peut tomber malade, mais il peut aussi se rétablir. L'arbre et ses fruits nécessitent une attention constante.

Étape 2 : Les racines de l'arbre.

Dites aux élèves que la démocratie se développe grâce à la mise en place de certaines valeurs, principes, institutions et processus. Dites-leur qu'il y a 4 grands principes qui soutiennent la démocratie. Ils forment les 4 racines principales de l'arbre.

1. **Le peuple a le contrôle** (le peuple est l'autorité ultime et la source de l'autorité du gouvernement) ;
2. **Égalité entre les personnes** (entre les citoyens dans l'exercice de ce contrôle) ;
3. **Le gouvernement constitutionnel** (le peuple peut limiter et permettre le pouvoir du gouvernement par des lois fondamentales faisant autorité, notamment la Constitution) ;
4. **Liberté individuelle** (La démocratie reconnaît l'importance de l'individu et le fait que chaque individu a des droits fondamentaux. L'objectif principal de la démocratie est de protéger ces droits dans la vie quotidienne).

Écrire les mots en gras sur les 4 racines de l'arbre, en expliquant chacun d'eux. Demandez ensuite aux élèves d'écrire ces mots sur les racines de leur propre arbre dans leur cahier d'exercices.



Étape 3 : le tronc de l'arbre :

Remarques:

Il existe un certain nombre d'institutions démocratiques [le tronc de notre arbre] qui nous fournissent un arbre à la fois assez solide pour contenir les branches et les fruits, mais aussi assez flexible pour résister aux vents violents tels que les changements sociaux, etc. Ces institutions forment la structure centrale qui soutient la partie visible de l'arbre et lui permet de se tenir droit, de s'étendre et de porter des fruits. Elles font toutes partie du tronc de l'arbre.

Écrire chacune d'elles sur ou à côté du tronc sur le dessin. Les principales institutions démocratiques sont les suivantes :

- Élections
- La Constitution
- Le parlement
- Le système judiciaire
- Société civile (mouvements sociaux et groupes d'intérêt)
- Partis politiques
- Médias, droit à l'information et éducation civique
- Gouvernement local
- Exécutif et administration publique

Étape 4 : Les fruits de l'arbre

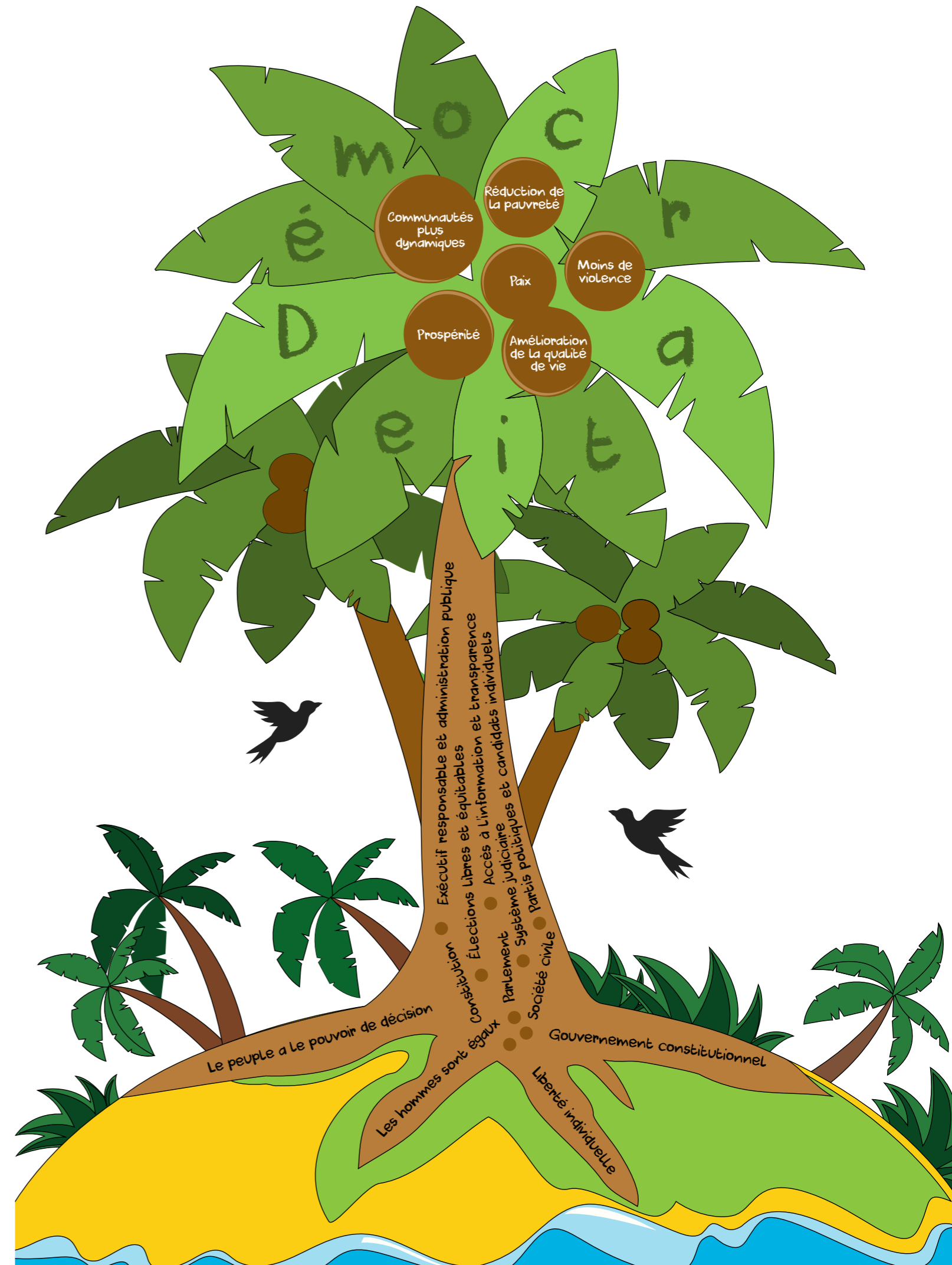
Les principaux avantages de la démocratie sont :

- Paix
- Prospérité
- Moins de pauvreté
- Moins de violence
- Des communautés plus dynamiques
- Dignité pour tous les humains
- Les êtres humains et les sociétés atteignent leur plein potentiel
- Amélioration de la qualité de vie
- Liberté

Demandez aux étudiants décrire ces avantages sur les fruits de l'arbre, ils peuvent également faire des rajouts appropriés s'ils en ont.

Étape 5 :

Une fois que cela a été fait, lire et discuter à nouveau des avantages fournis. Rappeler aux élèves que les institutions doivent fonctionner de manière équitable (démocratique) - en adhérant aux principes énumérés - afin que l'arbre de la démocratie puisse porter ses fruits - les bénéfices que nous attendons tous.



Activité : Quiz : Démocratique ou antidémocratique ?

Lisez une liste de déclarations et demandez aux élèves de deviner si la déclaration représente un état ou une action démocratique ou non - et la raison pour laquelle. Les affirmations peuvent être les suivantes :

- Un dictateur dirige un pays où il n'y a pas d'élections ;
- Les sessions du Parlement sont enregistrées et font l'objet de rapports
- Un groupe culturel minoritaire n'est pas autorisé à entrer dans certaines parties de la capitale ;
- La police décide des punitions à infliger aux personnes qui enfreignent la loi ;
- Il n'y a pas de constitution dans un pays ;
- Il n'y a pas assez d'eau ou de nourriture dans une communauté ;
- Les femmes n'ont pas le droit de voter aux élections ;
- Les femmes sont payées 20% de moins que les hommes pour le même travail.

Conclusion :

Demandez aux élèves de discuter en binômes des raisons pour lesquelles ils pensent que le Vanuatu est une démocratie.

Discuter de ces points en classe, en notant leurs réponses au tableau. Demandez ensuite aux élèves de rédiger une déclaration commune à toute la classe ; « nous affirmons que le Vanuatu est un pays démocratique parce qu'il possède les valeurs, systèmes et caractéristiques suivants... ».

Demandez aux élèves d'écrire la déclaration finalisée dans leur cahier d'exercices.



Leçon 2 : Qu'est-ce que la citoyenneté ?



Résultat de la leçon :

Approfondir la connaissance de la citoyenneté et de ses implications, explorer le concept d'« identité », l'importance de la carte nationale d'identité.

Termes/concepts clés :

Identité, citoyenneté et carte nationale d'identité

Idée d'entraînement:

Animer une discussion en classe sur ce que les élèves pensent de l'identité.

Répartir la classe en petits groupes et leur demander de réfléchir à ce qu'être Ni-Vanuatais signifie pour eux. Noter leurs brainstormings au tableau, en cochant les idées qui se répètent afin de mettre en évidence les idées communes ou populaires. Discuter des similitudes et des différences entre les idées. Discutez ensemble : D'où peuvent venir nos idées sur ce que signifie être Ni-Vanuatais ?



Activité : Identité

Animer une brève discussion sur l'identité - en reliant l'identité individuelle à l'identité nationale.

Demandez aux élèves : Quelle est votre identité ?

Noter au tableau « L'identité d'une personne est ce qu'elle est et ce qui fait d'elle ce qu'elle est. »

Remarques:

Une personne a sa propre identité individuelle et une identité basée sur le groupe ou la communauté auquel elle appartient. Certaines parties de l'identité d'une personne sont fixes et elle en choisit d'autres. L'identité peut également être définie par les caractéristiques, traditions et croyances utilisées par un individu ou un groupe pour se définir.

En classe, faites un brainstorming pour dresser une liste de choses déterminant l'identité d'une personne. Inscrive ces idées, ou catégories, au tableau. Voici quelques exemples :

1. Affiliation religieuse/spirituelle ;
2. Culture, race, communauté ou ethnicité ;
3. Apparence/style ;
4. Langue ou nationalité ;
5. Passe-temps/intérêts ;
6. Genre ;
7. Croyances et valeurs ;
8. Appartenance à un groupe / une organisation / une communauté ;
9. Traits de personnalité.

Remarques :

Tout comme les individus ont des identités, les nations en ont aussi.

Demandez aux élèves de lever la main et de discuter des questions suivantes :

- Qu'est-ce qui fait l'identité nationale des Ni-Vanuatu ?
- Que signifie être un Ni-Vanuatais ?
- D'où vient l'identité d'une nation ?
- Comment des individus aux identités si différentes peuvent-ils se rassembler pour former une identité nationale ?



Citoyenneté

Demandez aux élèves ce qu'ils pensent de la signification du mot « citoyenneté ». Aidez les élèves à faire la distinction entre identité et citoyenneté.

Remarques :

La citoyenneté est le statut d'une personne reconnue comme étant un membre légal d'une nation. La citoyenneté est une relation entre un individu et un État envers lequel l'individu est loyal et a droit à sa protection. Chaque État détermine les conditions dans lesquelles il reconnaît les personnes comme ses citoyens.

Au Vanuatu, les lois régissant la citoyenneté proviennent de la Constitution ou de la Loi sur la citoyenneté. Toute personne d'ascendance Ni-Vanuatu au jour de l'indépendance en 1980 est considérée comme un citoyen du Vanuatu. Pour ceux qui veulent devenir citoyens du Vanuatu, il existe différents types de citoyenneté et d'éligibilité.

Lire et expliquer chacun des critères ci-dessous :

1. Naturalisation

Un ressortissant majeur et de pleine capacité d'un État étranger ou un apatride peut demander à être naturalisé en tant que citoyen du Vanuatu s'il a vécu de manière continue au Vanuatu pendant au moins 10 ans avant la date de la demande.

2. Citoyenneté par mariage

Un non-citoyen marié à un citoyen du Vanuatu peut demander la citoyenneté s'il a vécu avec son conjoint au Vanuatu pendant une période d'au moins deux ans.

3. Récupération de la citoyenneté

Une personne qui a renoncé à sa citoyenneté de Vanuatu ou qui l'a perdue peut présenter une demande de réintégration de sa citoyenneté de la manière prescrite.

4. Droit à la citoyenneté

Toute personne qui, le jour de l'indépendance, le 30 juillet 1980, est une personne d'ascendance ni-vanuatu et possède la nationalité ou la citoyenneté d'un État étranger ou le statut d'optant (c'est-à-dire quelqu'un qui choisit de le faire) deviendra un citoyen du Vanuatu si elle en fait la demande, ou si une demande est faite en son nom par son parent ou son tuteur légal.



Citoyenneté des investisseurs

Il existe trois sous-catégories différentes actuellement en vigueur dans le cadre de la Loi sur la citoyenneté, qui sont déterminées par ce que l'on appelle le Programme d'investissement pour la citoyenneté. Cela signifie qu'une personne étrangère peut acquérir la nationalité vanuataise si elle investit une certaine somme d'argent dans le pays.

Bien que les individus puissent obtenir la citoyenneté dans le cadre de ces différents programmes, les citoyens investisseurs n'ont pas de droits politiques, tant qu'ils ont la double nationalité. La double nationalité est exclue du droit de vote, de la possibilité de se présenter aux élections et d'occuper des fonctions publiques, à moins qu'il ne s'agisse de citoyens autochtones ou naturalisés.

La carte nationale d'identité

Remarques :

Le gouvernement a récemment introduit une carte nationale d'identité pour tous les citoyens Ni-Vanuatu. Il s'agit d'une étape très importante car la carte prouve que vous êtes un citoyen Ni-Vanuatu.

Toute personne a le droit d'être reconnue comme une personne devant la loi. Toute personne a droit à une identité juridique. Cela fait partie d'un accord international des Nations Unies appelé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Nous en apprendrons davantage sur cette déclaration et ses principes dans la leçon 5.

L'article 6 de la déclaration stipule :

« Chacun a droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. »

Il est fondamental pour tout citoyen de disposer d'un document qui vérifie son identité afin de pouvoir accéder aux droits, aux avantages et aux services. Aujourd'hui, disposer d'une identité légale est de plus en plus important pour toute personne qui souhaite interagir avec les autorités, faire des affaires, voyager et demander des prestations publiques.

L'identité joue un rôle important pour permettre aux individus d'exercer leurs droits et leurs responsabilités de manière juste et équitable dans une société moderne.

La carte d'identité nous représente, nous rend unique, fait ressortir ce que nous portons en nous.

Elle ne nous représente pas seulement individuellement, elle nous représente tous en tant que nation. Elle nous rassemble pour faire de nous un pays meilleur.



Écrire au tableau

A. L'importance de l'identité légale :

- être reconnu par les autorités en tant que citoyen ;
- droits et responsabilités en tant que citoyen ;
- accès aux services publics ;
- droit et capacité de voter ;
- voyager/obtenir un passeport ;
- la facilitation des démarches officielles auprès de l'administration.

B. Qu'est-ce que la carte nationale d'identité ?

Montrer un exemple d'une vraie carte nationale d'identité, le faire circuler dans la classe.

Remarques :

La carte d'identité est une carte unique qui appartient à vous et à vous seul.

La carte d'identité porte :

- votre photo ;
- nom de famille, le prénom ;
- date de naissance
- lieu de résidence ;
- date d'expiration ;
- un numéro unique ;
- la carte est également dotée d'une petite puce qui contient toutes ces informations afin de faciliter leur utilisation et leur vérification par l'ordinateur.

C. Avantages de la carte d'identité :

Ce que vous pouvez faire avec la carte :

- obtenir des soins de santé ;
- les mères peuvent bénéficier de soins de santé pour leur bébé ;
- obtenir l'aide / l'urgence / le secours / l'assistance du gouvernement ;
- s'assurer que les enfants ont une place à l'école ;
- bénéficier d'une aide d'urgence en cas de catastrophe ;
- voter lorsque vous avez plus de 18 ans et que vous vous êtes inscrit ;
- ouvrir un compte bancaire à partir de 18 ans ;
- transférer de l'argent ;
- recevoir de l'argent ;
- accéder aux services du gouvernement ;
- voyager ;
- posséder un véhicule.

Remarques :

Chaque Ni-Vanuatou devrait obtenir une carte nationale d'identité. En avez-vous une ? Demandez aux élèves de lever la main si c'est le cas. Vos parents en ont-ils une ?

Si vous ou vos parents n'avez pas de carte, demandez-leur d'en faire la demande. Les citoyens peuvent obtenir une carte nationale d'identité tout au long de l'année. À Port-Vila, vous pouvez vous rendre au Bureau du Registre de l'État Civil et des Statistiques, qui relève du ministère de l'Intérieur. Chaque capitale provinciale dispose d'un bureau du Registre d'État civil qui peut également délivrer des cartes d'identité nationales.

Activité : Citoyenneté et identité

Demandez aux élèves d'utiliser les mots « citoyenneté » et « identité » dans une phrase et de l'écrire dans leur cahier d'exercices. Demandez aux élèves de se porter volontaires pour lire leurs phrases.





Leçon 3 : Qu'est-ce qu'un bon citoyen ?

Résultat de la leçon :

Approfondir les connaissances sur la citoyenneté et ses implications, sur ce qui fait un bon citoyen, et motiver les élèves à vouloir devenir des citoyens meilleurs ou plus actifs.

Termes/concepts clés :

Citoyenneté et bonne citoyenneté

Idée d'entraînement :

Faire du brainstorming en petits groupes



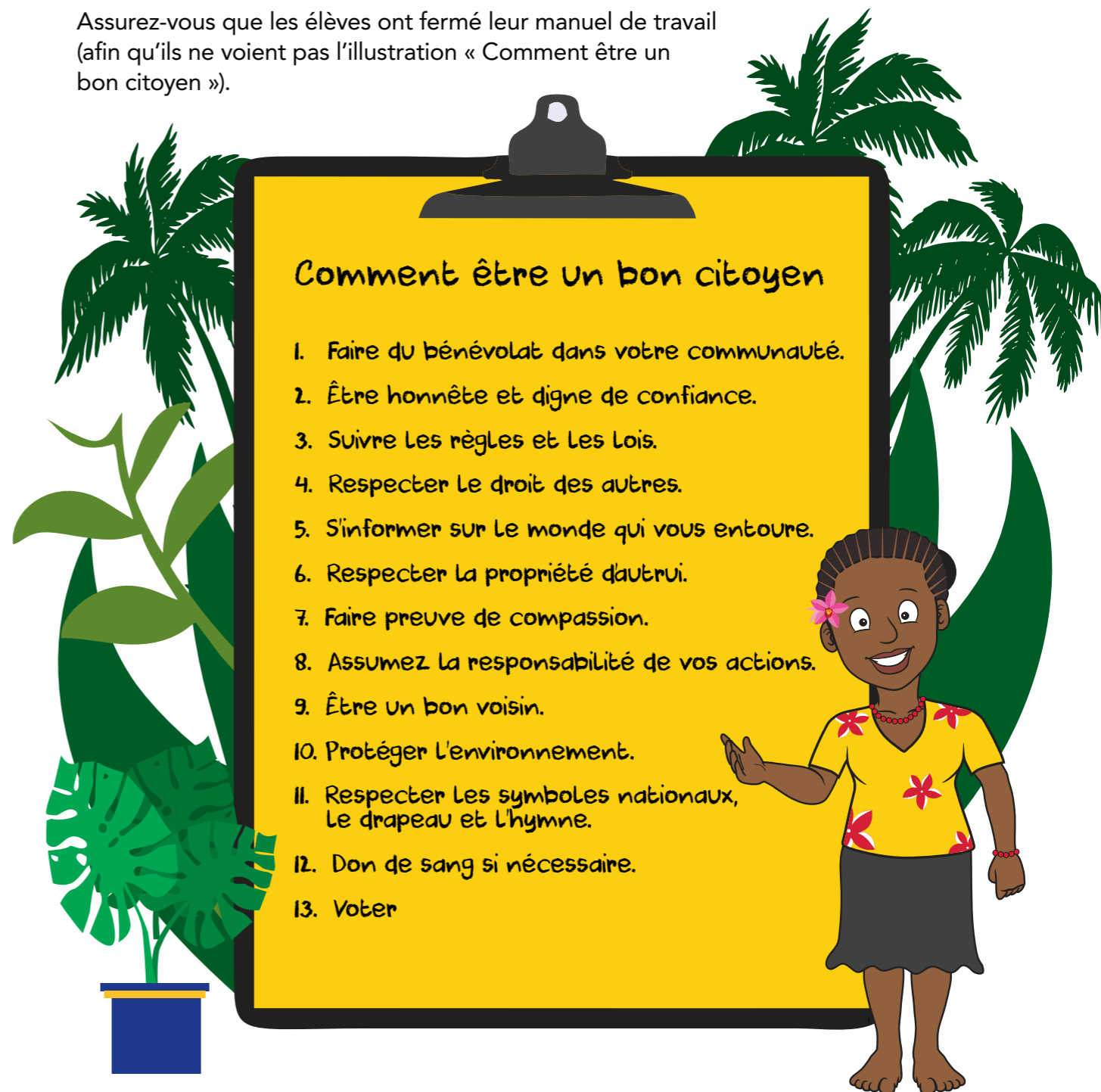
Activité d'entraînement :

Qu'est-ce qu'un bon citoyen - Brainstorming

Assurez-vous que les élèves ont fermé leur manuel de travail (afin qu'ils ne voient pas l'illustration « Comment être un bon citoyen »).

Comment être un bon citoyen

1. Faire du bénévolat dans votre communauté.
2. Être honnête et digne de confiance.
3. Suivre les règles et les lois.
4. Respecter le droit des autres.
5. S'informer sur le monde qui vous entoure.
6. Respecter la propriété d'autrui.
7. Faire preuve de compassion.
8. Assumez la responsabilité de vos actions.
9. Être un bon voisin.
10. Protéger l'environnement.
11. Respecter les symboles nationaux, le drapeau et l'hymne.
12. Don de sang si nécessaire.
13. Voter



Étape 1:

Faire du brainstorming. Demandez aux élèves : quelles sont les qualités d'un bon citoyen ? Notez-les toutes au tableau. Vous allez devoir sûrement donner quelques idées (voir la liste ci-dessus) ou inciter les élèves à réfléchir aux différentes façons d'exprimer la citoyenneté (en termes de droits et de responsabilités, et à tous les stades et rôles de leur vie).

Étape 2:

Demandez aux élèves de regarder la liste : Interroger : voyez-vous des idées ou des thèmes communs ? (il y aura probablement de nombreux éléments relatifs aux droits des personnes et à leurs responsabilités).

Étape 3:

Demandez aux élèves de se regrouper par 4.

Remarques :

Maintenant que nous avons énuméré de nombreux aspects d'un bon citoyen, nous allons travailler en groupes de 4 et classer les 10 principales qualités d'un bon citoyen.

Étape 4:

Amenez tous les groupes à partager leurs réponses. Commencez par dresser la liste des dix principales qualités retenues par le premier groupe. Passez ensuite au deuxième groupe. Si ce groupe propose une nouvelle qualité, ajoutez-la à la liste. S'il répète une qualité, cochez-la sur la liste initiale.

Continuez à le faire jusqu'à ce que toutes les qualités notées par tous les groupes aient été listées. Avec cette liste consolidée, faites un brainstorming avec les élèves pour identifier les 10 qualités les plus populaires.

Débriefing - Demandez aux élèves :

Était-il difficile de classer la liste ? Pourquoi ?
Avez-vous eu l'impression que certaines choses étaient plus importantes que d'autres ?



Étape 5:

Demandez aux élèves de noter dans leur cahier d'exercices leur classement personnel des 3 principales qualités d'un bon citoyen, dans l'ordre du « plus important » au « moins important ».

Utilisez la liste récapitulative de la page 15 de leur manuel de travail.

Bénévolat

Demandez à la classe si quelqu'un fait du bénévolat ? Invitez-les à raconter l'histoire de ce qu'ils ont fait ou font.

Remarques :

Le volontariat ne signifie pas nécessairement travailler pour une organisation, il peut aussi signifier prendre des initiatives personnelles, comme proposer de faire les courses pour un voisin malade. Être un bon citoyen peut être fait par de petites actions.

Demandez aux élèves de partager leurs histoires personnelles.

Discutez des raisons pour lesquelles il est important de faire du bénévolat, des dons à des œuvres de charité ou d'aider les moins fortunés.

Activité: Rédaction sur un bon citoyen

Demandez aux élèves de s'asseoir tranquillement et d'écrire jusqu'à 400 mots sur le sujet :

« Pourquoi est-il important d'être un bon citoyen? »

Accordez aux élèves 20 à 30 minutes. Puis, pendant le temps restant, demandez à quelques élèves de lire leur rédaction à haute voix. Invitez la classe à faire des commentaires à la fin de chaque rédaction.





Leçon 4 : Droits et responsabilités dans une démocratie

Résultat de la leçon :

Approfondir la connaissance des droits et des responsabilités ; motiver les élèves à améliorer leurs attitudes démocratiques et à en savoir plus sur leurs responsabilités civiques.

Termes/concepts clés :

Droits et responsabilités, liberté

Idée d'entraînement :

Associer les droits aux définitions



Droits et responsabilités



Préparation :

Préparez ce cours à l'avance en vous référant à l'illustration "Droits et responsabilités" ci-dessous. Écrivez chacun des 12 droits et chacune des 12 responsabilités de l'illustration ci-dessous sur des feuilles de papier individuelles. Vous utiliserez ces 24 feuilles de papier en classe pour la tâche ci-dessous.

Remarques :

Si la démocratie confère des droits - droits et libertés - elle entraîne également des responsabilités correspondantes. Par exemple, si les citoyens s'attendent à avoir droit à un bon niveau de vie, ils doivent être responsables du paiement des taxes du gouvernement, qui finance un bon niveau de vie.

Note chacun des droits ci-dessous au tableau.

1. Liberté de circulation ;
2. Liberté d'expression ;
3. Liberté à la vie privée ;
4. Liberté de pensée, conscience et de religion ;
5. Liberté de réunion (ou d'association) ;
6. Liberté de ne pas être soumis à l'esclavage ;
7. Le droit de voter.

Lisez chaque droit un par un et pour chacun, demandez aux élèves de lever la main et d'essayer de définir ce qu'il signifie. Guidez les élèves dans leurs réponses, en écoutant à chaque fois les définitions de plus d'un élève. Puis, à la fin de chaque sujet, résumez en lisant la définition correcte suivante :

1. **Liberté de circulation :**

Vous avez le droit de vous déplacer librement de pays en pays et à l'intérieur des pays.

2. **Liberté d'expression :**

Vous avez le droit d'exprimer vos opinions et vos idées sans être arrêté ou puni.

3. **Le droit à la vie privée :**

Vous avez le droit de mener une vie privée et de ne pas divulguer vos choix de vie personnels, dans votre propre maison.

4. **Liberté de pensée, de conscience et de religion :**

Vous avez le droit d'avoir vos propres opinions, de vous exprimer, de penser par vous-même et de choisir votre propre philosophie et religion.

5. **Liberté de réunion (ou d'association) :**

Vous avez le droit de manifester en public tant que vous ne menacez pas la vie ou la propriété et la liberté d'autrui.

6. **Liberté de ne pas être soumis à l'esclavage ;**

Vous ne devez pas être obligé de travailler sous la menace d'une sanction ou d'une punition (ou une tâche où vous n'étiez pas volontaire).

7. **Le droit de voter :**

Vous avez le droit de participer à la démocratie du Vanuatu en choisissant vos représentants par le biais d'élections. Vous pouvez voter au Vanuatu lorsque vous avez atteint l'âge de 18 ans et que vous vous êtes inscrit sur la liste électorale.

Activité : Droits et responsabilités dans une démocratie

Remarques :

Avec tous les droits viennent les responsabilités. Une responsabilité est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devez faire pour respecter, promouvoir et maintenir certains droits. Par exemple, le droit de vote s'accompagne de la responsabilité de voter en connaissance de cause et de manière réfléchie.

Vous disposez de 24 feuilles de papier que vous avez préparées à l'avance (12 droits, 12 responsabilités). Mélangez-les dans une boîte. En fonction du nombre d'élèves dans votre classe, remettez un morceau de papier à chaque élève, ou à une paire d'élèves ou à un groupe de trois ou plus.

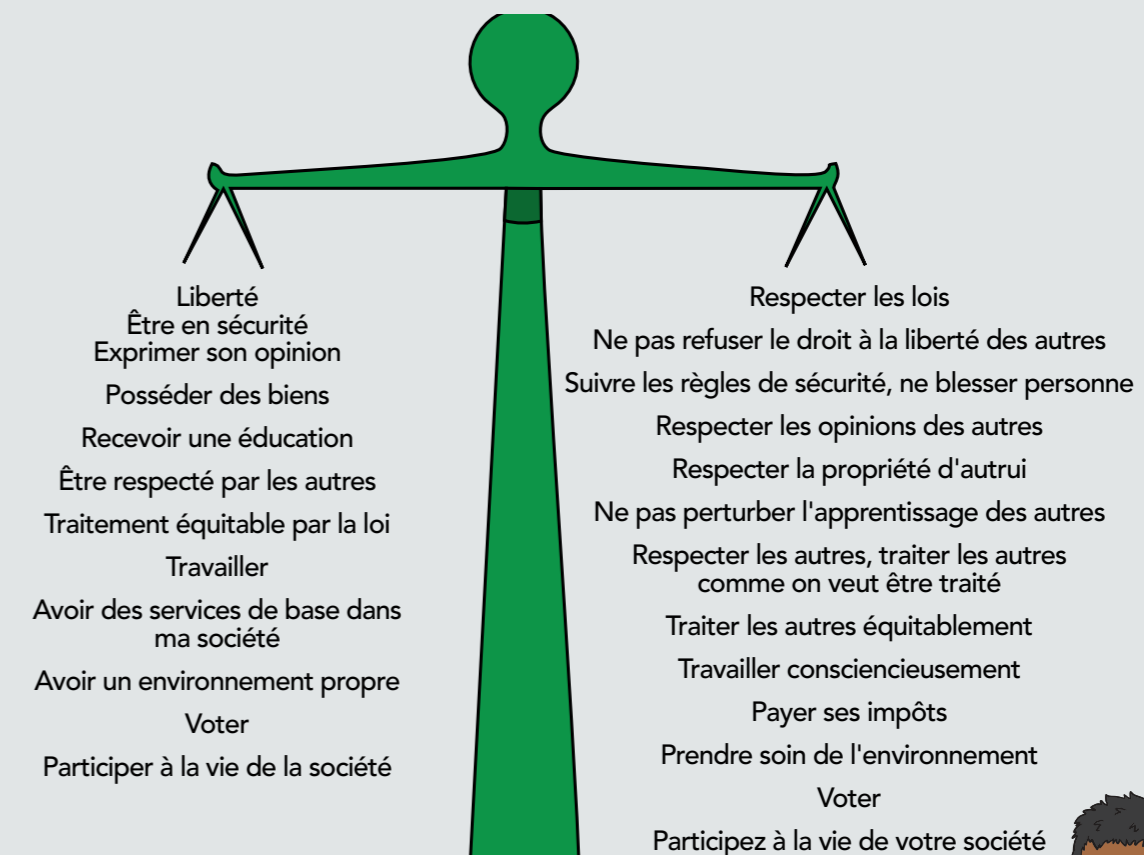
Demandez au premier élève ou au premier groupe de lire ce qui figure sur sa feuille. Il peut s'agir d'un droit ou d'une responsabilité. Demandez aux autres élèves de regarder leur feuille et de trouver le droit ou la responsabilité correspondant. Demandez à l'élève ou au groupe ayant le papier correspondant de se déplacer et de s'asseoir ensemble. Procédez

ainsi jusqu'à ce que tous les droits et toutes les responsabilités aient été trouvés.

Donnez ensuite 15 minutes aux paires/groupes pour discuter entre eux des implications de ces droits/responsabilités et faire le rapprochement avec leur propre vie. Déplacez-vous dans les groupes et aidez à maintenir la discussion si nécessaire.

Après les 15 minutes, demandez à chaque élève/groupe de présenter à la classe ce qu'ils pensent être important dans ce droit et cette responsabilité et comment cela les concerne personnellement. Demandez-leur de donner des exemples concrets et d'illustrer comment ils se manifestent dans leur vie.

Droits et responsabilités dans une démocratie





Leçon 5 : Droits de l'Homme

Résultat de la leçon :

Approfondir la connaissance des droits de l'homme et de leur lien avec la démocratie.

Termes/concepts clés :

Droits, déclaration universelle des droits de l'homme

Idée d'entraînement :

Ce que vous savez déjà



Activité d'entraînement : Vrai ou Faux

Demandez aux élèves d'ouvrir leur cahier d'exercices et d'écrire les chiffres de 1 à 5 dans une colonne. Demandez-leur ensuite d'ouvrir leur manuel de travail et de lire en silence les affirmations numérotées de 1 à 5. Dites-leur de réfléchir à chaque affirmation et d'écrire « vrai » ou « faux » en regard de chaque chiffre. Discutez ensuite des résultats avec la classe.

Les droits de l'homme sont :

1. Les droits qu'une personne possède simplement parce qu'elle est humaine (droit à la vie, à l'éducation, à la nourriture, au logement, etc.) Les droits de l'homme ne doivent pas être achetés, gagnés ou hérités ; ils appartiennent aux personnes simplement parce qu'elles sont humaines. (Vrai)
2. Les droits naturels et ceux donnés par Dieu. (Faux)
3. Les normes de base sans lesquelles les gens ne peuvent pas vivre dans la dignité. (Vrai)
4. Des droits qui ne peuvent être retirés ; personne n'a le droit d'en priver une autre personne pour quelque raison que ce soit. Les droits de l'homme sont inhérents à tout être humain dès sa naissance, même si les lois de leur pays ne les reconnaissent pas ou les violent. Par exemple, lorsque l'esclavage est pratiqué, les esclaves ont toujours des droits même si ces droits sont violés. (Vrai)
5. Il en va de même pour tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur sexe, leur religion, leurs opinions politiques ou autres, leur origine nationale ou sociale. Nous naissons tous libres et égaux en dignité et en droits - les droits de l'homme sont universels. (Vrai)

Activité : Que savez-vous déjà ?

Notez les questions suivantes au tableau :

1. Que sont les droits de l'homme ?
2. Qui peut se prévaloir des droits ?
3. Qui est responsable de leur protection ?
4. Comment peut-on les protéger ?
5. Quels droits avons-nous en tant que citoyens ni-vanuatu ?

Divisez la classe en 5 groupes et attribuez une question à chaque groupe. Demandez aux groupes de réfléchir aux réponses à leur question pendant 15 minutes. Demandez à chaque groupe de présenter ses conclusions à la classe et d'écrire les points principaux au tableau.

Remarques :

Les droits de l'homme sont les droits que nous avons en tant qu'êtres humains. Ils appartiennent à chacun d'entre nous, indépendamment de qui nous sommes ou de l'endroit où nous vivons, et ils ne peuvent être retirés. Ils sont nécessaires pour s'épanouir et participer pleinement à la société, et ils protègent la dignité individuelle de chaque personne.

Expliquez que les droits de l'homme peuvent être des droits d'avoir quelque chose de positif, ainsi que des droits d'être libre d'une chose négative. Par exemple:

Le droit de posséder quelque chose (droits positifs) :

- Le droit à la santé ;
- Le droit à l'éducation

Droits d'être libre de quelque chose (droits négatifs) :

- Le droit d'être libre de l'esclavage ;
- Le droit d'être libre de toute discrimination.

Demandez aux élèves quelles sont, selon eux, les valeurs fondamentales des droits de l'homme, en les laissant réfléchir en groupes, par exemple : égalité, respect, liberté, dignité et justice.

Expliquez que bon nombre des valeurs qui sont à la base des droits de l'homme sont des valeurs importantes dans la démocratie du Vanuatu. Les valeurs morales et éthiques déterminent ce que les gens pensent être bien ou mal, et cela se reflète dans la loi. Dans une démocratie, les citoyens peuvent faire pression sur le gouvernement pour qu'il modifie ou introduise des lois qui reflètent les valeurs de la société.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Remarques :

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme protège nos droits fondamentaux, et il est important de savoir quels sont ces droits.

Résumer l'histoire fondamentale de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) pour les élèves :

L'idée que l'être humain a des droits fondamentaux (comme le droit à la vie) existe depuis des siècles. Dans le passé, ces droits étaient largement protégés par le droit pénal. Par exemple, le fait de tuer des personnes (meurtre) est considéré comme un crime par la plupart des sociétés, tout comme le fait de prendre la propriété de quelqu'un (vol). Certains pays dressent une liste des droits des citoyens et ceux-ci sont souvent inclus dans la constitution d'un pays pour s'assurer qu'ils sont protégés.

L'histoire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme remonte à la création des Nations unies en 1945. Pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), tant de terribles atrocités ont été commises que la protection des droits de l'homme est devenue une priorité internationale. De nombreuses personnes, dont des Juifs, des personnes handicapées et d'autres groupes, ont été maltraitées et torturées par les nazis, le parti au pouvoir en Allemagne. Leurs biens leur ont été confisqués et des millions de personnes ont été tuées dans les camps de concentration mis en place par les nazis.

Après la guerre, un nouvel organisme a été créé pour tenter de faire en sorte que des guerres similaires ne se reproduisent pas, et se consacre au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Cet organisme est connu sous le nom de Nations Unies (ONU). Elle est composée de représentants de tous les pays du monde et a son siège à New York.

Les Nations unies ont tenté de définir, au niveau mondial, les libertés et les droits fondamentaux partagés par tous les êtres humains dans un document intitulé « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » (DUDH). Ce document a été rédigé en 1948 et les pays ont été invités à accepter les droits qui y sont énoncés. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît la dignité de tous les êtres humains et affirme que les droits de l'homme doivent s'appliquer de manière égale à tous, peu importe qui ils sont et où ils vivent.

Elle se compose de 30 articles qui constituent la base de la protection et de la promotion des droits de l'homme dans le monde. Elle comprend des droits civils et politiques, comme le droit à la vie, à la liberté, à la liberté d'expression et à la vie privée. Elle comprend également des droits économiques, sociaux et culturels, comme le droit à la sécurité sociale, à la santé et à l'éducation. Elle a été approuvée par tous les pays et de nombreux pays ont inclus ses dispositions dans leurs lois ou constitutions.

Peu après sa rédaction, de nouveaux droits ont été ajoutés à la liste des droits de la DUDH, et deux nouveaux documents ont été rédigés. Il s'agit du Pacte International Relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels (comme le droit de suivre sa propre culture et de décider où l'on veut vivre) et du Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (comme le droit à un procès équitable et le droit de vote).

À cela s'ajoute la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF). Il s'agit d'un traité international adopté en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Décrit comme une déclaration internationale des droits des femmes, il a été institué en 1981 et a été ratifié (accepté) par 189 États.



Activité : Pourquoi les droits de l'homme sont importants

Demandez aux élèves de discuter des raisons pour lesquelles les droits de l'homme sont importants. Les réponses peuvent inclure :

- Les droits de l'homme sont nécessaires pour que les gens puissent vivre une vie pleine et satisfaisante;
- Les droits de l'homme sont importants pour s'assurer que les gens sont traités de manière égale et équitable;
- Les droits de l'homme reconnaissent la valeur et la dignité de chaque personne;
- Les droits de l'homme reconnaissent l'importance du respect mutuel entre les personnes et nous aident à vivre ensemble de manière coopérative.

« Traiter les autres comme on souhaite être traité ».

Discuter / faire un brainstorming avec les élèves sur la signification de cette affirmation.



Expliquez que l'une des principales valeurs fondamentales des droits de l'homme est le principe selon lequel vous devez : « traiter les autres comme vous souhaiteriez être traité ». Ce principe est connu sous le nom de « règle d'or ». C'est une idée qui a été répétée tout au long de l'histoire dans de nombreuses cultures et religions différentes.

Demandez aux élèves :

Votre religion possède-t-elle cette valeur ? Comment est-elle exprimée ?

Lorsque nous disons que chaque personne a des droits de l'homme, nous disons aussi que chaque personne a la responsabilité de respecter les droits d'autrui. Les droits et les responsabilités des citoyens sont réciproques. Si nous avons tous le droit d'être traités avec respect, il s'ensuit que nous avons l'obligation claire de traiter tous les autres avec respect. Si nous avons tous le droit de nous exprimer sur les questions qui affectent notre vie, nous avons la responsabilité d'écouter les opinions des autres sur les questions qui les affectent également.



Catégories de droits

Remarques :

Les droits peuvent être classés en trois catégories.

Notez les catégories en gras au tableau.

1. **Droits civils et politiques**

Ces droits sont « axés sur la liberté » et comprennent le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de l'individu ; le droit de ne pas être soumis à la torture et à l'esclavage ; la participation politique ; la liberté d'opinion, d'expression, de pensée, de conscience et de religion ; la liberté d'association et de réunion.

2. **Droits économiques et sociaux**

Il s'agit de droits « axés sur la sécurité », par exemple les droits au travail, à l'éducation, à un niveau de vie raisonnable, à la nourriture, au logement et aux soins de santé.

3. **Droits environnementaux, culturels et de développement**

Il s'agit notamment du droit de vivre dans un environnement propre et protégé de la destruction, et du droit au développement culturel, politique et économique.

Devoirs à la maison

Proposer aux élèves de choisir l'une des trois catégories et de rédiger un court essai sur ce qu'elle signifie pour eux et comment elle s'applique au Vanuatu.



La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

<p>1 Nous naissons libres et égaux</p> <p>Nous sommes tous nés libres. Nous avons tous nos propres opinions et idées. Nous devrions tous être traités de la même manière.</p>	<p>2 Pas de discrimination</p> <p>Ces droits nous appartiennent, quelles que soient nos différences.</p>	<p>3 Le droit à la vie</p> <p>Nous avons tous le droit de vivre, et de vivre libres et en sécurité.</p>
<p>4 Pas d'esclavage</p> <p>Personne n'a le droit de faire de nous des esclaves. Nous ne pouvons réduire quiconque en esclavage.</p>	<p>5 Pas de torture</p> <p>Personne n'a le droit de nous faire du mal ou de nous torturer.</p>	<p>6 Vous avez des droits partout où vous allez</p> <p>Je suis une personne, tout comme vous !</p>
<p>7 Nous sommes tous égaux devant la loi</p> <p>La loi est la même pour tous. Elle doit nous traiter équitablement.</p>	<p>8 Vos droits de l'Homme sont protégés par la loi</p> <p>Nous pouvons tous recourir à la justice si nous n'avons pas été traités équitablement.</p>	<p>9 Pas de détention arbitraire</p> <p>Personne n'a le droit de nous mettre en prison sans une bonne raison et de nous y garder, ni de nous expulser de notre pays.</p>
<p>10 Le droit d'être jugé</p> <p>Si nous sommes jugés, nous devons l'être en public. Les gens qui nous jugent ne doivent permettre à personne de leur dire ce qu'ils doivent faire.</p>	<p>11 Innocent tant que la culpabilité n'a pas été prouvée</p> <p>Personne ne doit être blâmé pour avoir fait quelque chose tant que cela n'a pas été prouvé. Si l'on nous accuse d'avoir fait quelque chose de mal, nous avons le droit de démontrer que ce n'est pas vrai.</p>	<p>12 Le droit à la vie privée</p> <p>Personne ne doit tenter de nuire à notre réputation. Personne n'a le droit de venir chez nous, d'ouvrir nos lettres et de nous ennuyer, nous ou notre famille, sans une bonne raison.</p>
<p>13 Liberté de circuler</p> <p>Nous avons tous le droit d'aller où bon nous semble dans notre pays et de voyager comme nous l'entendons.</p>	<p>14 Le droit de vivre dans un endroit sûr</p> <p>Si nous avons peur d'être maltraités dans notre propre pays, nous avons le droit de nous enfuir vers un autre pays pour y être en sécurité.</p>	<p>15 Le droit à une nationalité</p> <p>Nous avons tous le droit d'appartenir à un pays.</p>

<p>16 Mariage et famille</p> <p>Tout adulte a le droit de se marier et d'avoir une famille, s'il le désire. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits, qu'ils soient mariés ou séparés.</p>	<p>17 Le droit à vos propres affaires</p> <p>Chacun a le droit de posséder ses propres affaires ou de les partager. Personne ne devrait prendre nos affaires sans une bonne raison.</p>	<p>18 Liberté de pensée</p> <p>Nous avons le droit de croire ce que nous voulons, d'avoir une religion ou d'en changer si c'est ce que nous souhaitons.</p>
<p>19 Liberté d'expression</p> <p>Nous avons le droit d'avoir nos propres points de vue, de penser ce que nous voulons, de dire ce que nous pensons et de partager nos idées avec d'autres personnes.</p>	<p>20 Le droit de se réunir</p> <p>Nous avons le droit de rencontrer nos amis et de travailler ensemble en paix afin de défendre nos droits. Personne ne peut nous obliger à faire partie d'un groupe contre notre gré.</p>	<p>21 Le droit à la démocratie</p> <p>Nous avons tous le droit de prendre part au gouvernement de notre pays. Chaque adulte devrait avoir le droit de choisir ses propres dirigeants.</p>
<p>22 La sécurité sociale</p> <p>Nous avons le droit à un logement, à des soins médicaux, à une éducation, à la garde de nos enfants pour un coût abordable et à suffisamment d'argent pour pouvoir vivre et bénéficier de l'aide médicale si nous sommes malades ou âgés.</p>	<p>23 Les droits du travailleur</p> <p>Tout adulte a le droit de travailler en échange d'un salaire équitable pour le travail qu'il fait, et d'adhérer à un syndicat.</p>	<p>24 Le droit de jouer</p> <p>Nous avons tous le droit de nous reposer de notre travail et de nous détendre.</p>
<p>25 De la nourriture et un abri pour tous</p> <p>Nous avons le droit de mener une bonne vie. Les mères et les enfants, les personnes âgées, les chômeurs, les handicapés et tous les gens ont le droit qu'on prenne soin d'eux.</p>	<p>26 Le droit à l'éducation</p> <p>L'éducation est un droit. L'école primaire devrait être gratuite. Nous devons apprendre ce que sont les Nations Unies et comment vivre avec les autres. Nos parents peuvent choisir notre éducation.</p>	<p>27 Le droit d'auteur</p> <p>Les droits d'auteur sont une loi spéciale qui protège les créations artistiques et les écrits d'une personne : on ne peut les copier sans sa permission. Nous avons tous le droit d'avoir notre propre mode de vie et de profiter des bonnes choses que peuvent-nous apporter l'art, la science et le savoir.</p>
<p>28 Un monde libre et équitable</p> <p>Il doit y avoir suffisamment d'ordre afin que nous puissions tous profiter de nos droits et de nos libertés dans notre propre pays et partout dans le monde.</p>	<p>29 La responsabilité</p> <p>Nous avons des devoirs envers les autres et nous devrions protéger leurs droits et leurs libertés.</p>	<p>30 Personne ne peut vous enlever vos droits de l'homme</p>

United Nations





Leçon 6 : La société civile

Résultat de la leçon :

Approfondir la connaissance de ce qu'est la société civile et motiver les élèves à vouloir devenir des citoyens meilleurs et plus actifs.

Termes/concepts clés :

Société civile

Idée d'entraînement :

Définir la société civile

Préparation :

Des stylos de couleur et du papier pour créer une affiche de classe.



Tâche d'entraînement : Définir la société civile

Divisez la classe en groupes de 3 ou 4 élèves et demandez-leur de travailler ensemble pour trouver une définition de la société civile et de l'écrire. Donnez 10 minutes aux groupes. Demandez ensuite à chaque groupe de lire sa définition. Discutez-en.

Remarques :

La société civile est composée de personnes ordinaires qui travaillent ensemble en tant que groupe. Ces groupes sont appelés organisations de la société civile (OSC), mais aussi organisations non gouvernementales (ONG) et organisations confessionnelles (OC).

La société civile est constituée de ces organisations qui ne sont pas associées au gouvernement. Elles comprennent également certaines écoles et universités, des groupes de défense, des associations professionnelles, des syndicats, des églises et des institutions culturelles. La société civile offre un environnement permettant aux mouvements sociaux, aux groupes et aux individus qui s'organisent eux-mêmes de fonctionner de manière relativement indépendante de l'État.

Les organisations de la société civile jouent de nombreux rôles différents. Elles constituent une source d'information importante, tant pour les citoyens que pour le gouvernement. Voici quelques-uns des rôles importants qu'elles jouent. Elles :

- vérifient les politiques et les actions du gouvernement et lui demandent des comptes ;
- s'engagent dans le plaidoyer, ce qui signifie plaider une certaine cause, et proposent des politiques alternatives pour le gouvernement, le secteur privé et d'autres institutions ;
- fournissent des services, en particulier aux pauvres et aux personnes mal desservies ;
- défendent les droits des citoyens et œuvrent au changement et au respect des normes et des comportements sociaux.

Demandez à la classe de proposer d'autres actions entreprises par la société civile, par exemple l'organisation d'événements sportifs ou culturels, des actions environnementales.

Remarques :

Les citoyens peuvent faire entendre leur voix et devenir actifs en tant que membres de la société civile. Ils peuvent agir ensemble et travailler sur des questions d'intérêt commun pour la population, comme la protection de la nature et de l'environnement et le respect des droits de l'homme.

La société civile occupe une position importante lorsqu'il s'agit de savoir quel développement est nécessaire pour la communauté et le pays en général.

La société civile permet de rassembler les communautés pour qu'elles travaillent ensemble, discutent et décident d'une action collective. Au Vanuatu, nous avons nos méthodes traditionnelles d'organisation de la société civile. Dans de nombreuses communautés, le **Nakamal** est une communauté dirigée par le chef. Les villageois peuvent se réunir pour des discussions et des débats ouverts et parvenir à des décisions communautaires inclusives.

Prendre une part active à la société civile est un moyen de mobiliser la société pour formuler des demandes et exprimer des préoccupations aux niveaux local, national, régional et international.

De nombreuses organisations de la société civile ont des bureaux et des employés. Mais beaucoup dépendent aussi entièrement des bénévoles. Le volontariat est un bon moyen de faire quelque chose pour la communauté, de rencontrer des gens et de travailler ensemble, mais aussi d'en apprendre davantage sur le fonctionnement du pays. Le bénévolat constitue une base solide pour une citoyenneté active.

Activité : Nommer une organisation de la société civile

Demandez aux élèves de lever la main et de nommer une organisation de la société civile qu'ils connaissent au Vanuatu et de dire quelques mots sur ce qu'elle fait. Les exemples peuvent inclure :

- La Croix-Rouge du Vanuatu ;
- Vivre et apprendre ;
- Société du Vanuatu pour les personnes handicapées ;
- Centre des femmes du Vanuatu ;
- Wan Smol Bag.

Écrivez les noms des organisations au tableau.

Regardez la liste et expliquez que la société civile s'étend à tous les domaines de notre vie.



Pourquoi la société civile est-elle importante ?

Une société civile active donne du pouvoir aux personnes et aux communautés. Les organisations de la société civile donnent la parole aux segments marginalisés, désorganisés et sans voix de la société : les pauvres, les handicapés, les discriminés. Ils sensibilisent aux problèmes sociaux et plaident pour le changement, en donnant aux communautés locales les moyens d'élaborer de nouveaux programmes pour répondre à leurs propres besoins.

Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel en temps de crise, comme lors d'une catastrophe naturelle. Des organisations comme la Croix-Rouge apportent souvent une aide immédiate à la population après une catastrophe.

Les organisations de la société civile peuvent également réaliser des changements à plus long terme et transformer une situation ou corriger une injustice. Les gens travaillent ensemble pour défendre des intérêts collectifs, accroître la responsabilité, fournir des mécanismes de solidarité et promouvoir la participation.

Chaque individu est important. Nous sommes tous également responsables et chacun d'entre nous peut jouer un rôle pour faire progresser et améliorer notre société. Il peut s'agir d'une chose simple, comme être un bon voisin, un bon locataire ou un bon propriétaire.

Demandez à la classe de citer nos responsabilités fondamentales en tant qu'individus. Elles peuvent inclure les suivantes :

- respect ;
- coopération ;
- participation.

Écrire les suggestions des élèves au tableau.

Activité : Affiche de la société civile

Créez une affiche pour représenter une société civile positive et active en utilisant les mots clés de la liste ci-dessus et ce qui définit la société civile : défense des intérêts, communauté, bénévolat, etc.

Vous pouvez coller plusieurs morceaux de papier A4 ensemble pour obtenir une grande feuille de papier. Accrochez l'affiche dans la classe ou l'école.





Leçon 7 : Médias et réseaux sociaux

Réseaux sociaux, désinformation, mésinformation

Résultat de la leçon :

Approfondir les connaissances sur le rôle des médias, et en particulier des réseaux sociaux, dans les processus politiques du Vanuatu, et sur la façon dont les médias sont utilisés par les individus, les groupes et les gouvernements pour exercer une influence, façonner l'opinion et gérer la controverse. Il s'agit également d'améliorer les compétences en matière d'identification et d'analyse des fausses nouvelles.

Termes/concepts clés :

Médias, réseaux sociaux, mésinformations, désinformation, influenceurs.

Idée d'entraînement :

Téléphone cassé



Activité d'entraînement : Téléphone cassé

Demandez aux élèves de former une ligne, puis chuchoter à l'oreille du premier élève :

« L'élection a lieu le 1er janvier 2023 et les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h et vous devez apporter votre carte nationale d'identité pour voter. »

Demandez à ce premier élève de répéter ce message en le murmurant à l'oreille du deuxième élève de la file. Le deuxième élève répète le message au troisième élève, et ainsi de suite.

Demandez à la dernière personne de la file de dire à haute voix ce qu'elle pense être le message.

Répétez le message original à la classe et remarquer à quel point le message a été déformé ! Faites remarquer que les informations que vous recevez par le bouche à oreille ne sont pas toujours exactes. En fait, si vous ne recevez pas l'information directement de la source, il y a de fortes chances qu'au moins une partie du message soit incorrecte. Faites le lien avec la façon dont nous recevons nos informations.

Le saviez-vous ?

L'organisation médiatique nationale du pays est la Société de radiodiffusion et de télévision de Vanuatu (SRTV). Elle diffuse des nouvelles ainsi que des programmes éducatifs et de divertissement. Il s'agit de la source officielle d'information utilisée par le gouvernement pour informer la population du Vanuatu. La SRTV fournit des services de radio et de télévision ainsi que des nouvelles en ligne. Television Blong Vanuatu est l'unique chaîne de télévision nationale du pays.

La SRTV est administrée par un conseil nommé par le gouvernement. Il s'agit d'une entreprise d'État indépendante. Elle est régie par la Loi sur la radiodiffusion et la télévision. La SRTV est placée sous la responsabilité du Premier Ministre.

Son site web est www.vbtc.vu

En période électorale, beaucoup d'informations circulent. Il est très important de vérifier d'où viennent ces informations car, comme nous l'avons vu, le bouche à oreille peut être très trompeur. Le bureau électoral du Vanuatu (BEV) est la source officielle d'information concernant les élections, y compris les informations destinées aux électeurs et aux candidats. Le BEV publie de nombreuses informations utiles sur la manière de s'inscrire pour devenir électeur. Vous pouvez également vous renseigner sur la manière de voter si vous allez voter pour la première fois.

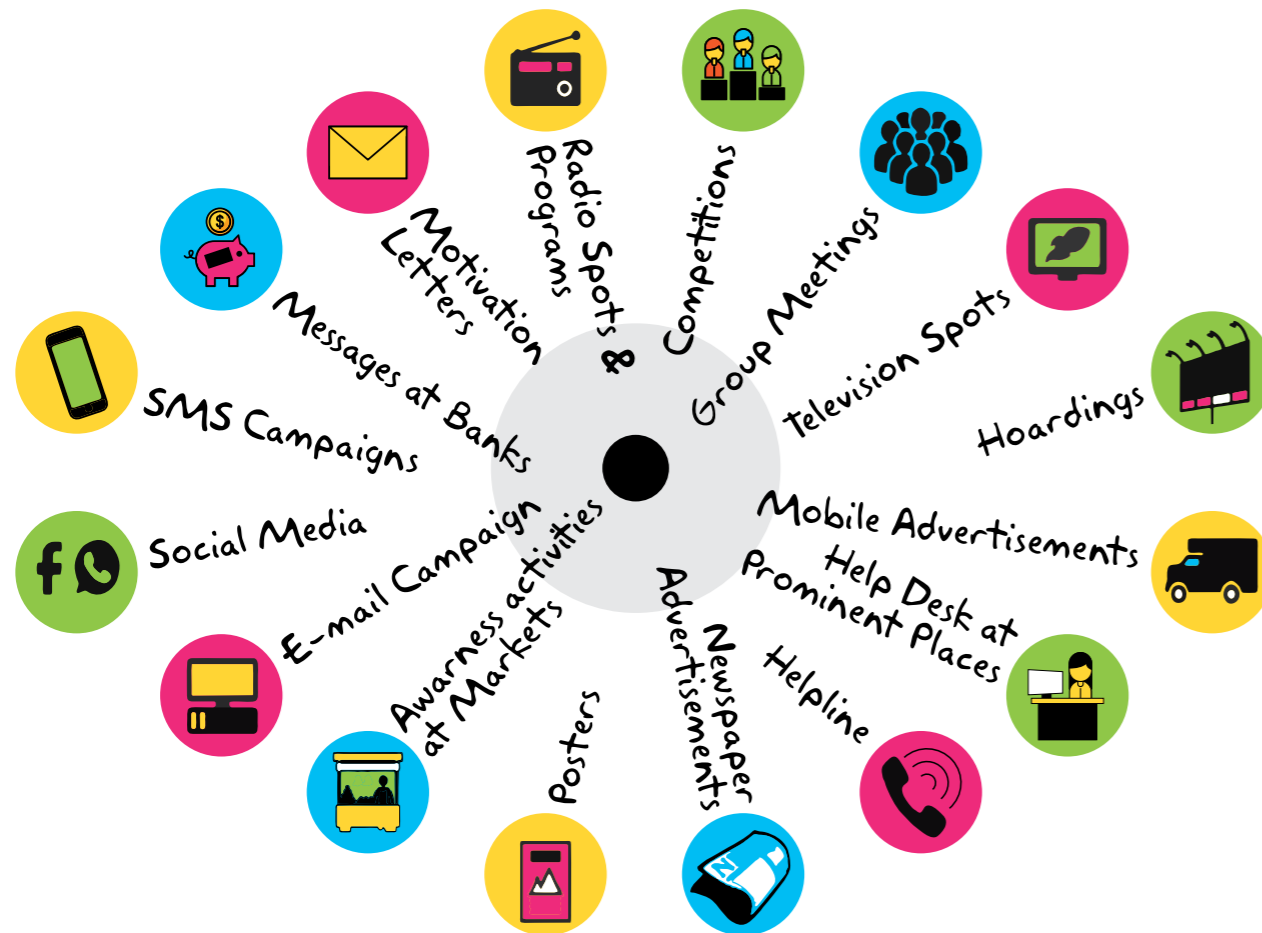
Le site web du BEV est www.electoral.gov.vu.



Activité : Médias

Remarques :

Le terme « média » est le mot collectif pour décrire les moyens de communication de masse : diffusion à la télévision et à la radio, publication dans les journaux et sur Internet. On l'appelle aussi parfois « la presse ».



Étape 1:

Demandez aux élèves d'écrire leurs réponses à la question suivante dans leur cahier d'exercices :

Lorsque vous voyez ou entendez une nouvelle ou un lien sur les réseaux sociaux, comment décidez-vous si c'est vrai ?

Allouez aux élèves quelques minutes pour écrire les réponses dans leur cahier d'exercices, puis leur demandez de se tourner et de partager leurs réponses avec un partenaire. Inviter quelques élèves/groupes à partager leurs réponses.

Étape 2:

Remarques :

Pourquoi est-ce important?

Nous obtenons une grande partie de nos informations sur le monde, sur la politique, sur les candidats politiques à partir de sources médiatiques de différents types. Ce qu'ils disent, écrivent, affichent, revendiquent est donc important car il peut influencer ce que nous pensons et croyons à ce sujet.

Il est donc très important de parler aux élèves de la signification des médias.

Étape 3:

Demandez aux élèves : Quelles sont vos sources d'information ? Notez quelques réponses au tableau, puis demandez aux élèves de regarder la carte conceptuelle des « médias » dans le cahier de l'élève.

Étape 4:

Donnez un bref aperçu des médias et de leur rôle dans une démocratie.

Remarques :

Une presse libre informe le public, oblige les leaders à rendre des comptes et offre un forum pour le débat sur les questions nationales. Il s'agit d'une composante essentielle d'une démocratie. Dans les démocraties, le gouvernement est responsable de ses actions. Les citoyens s'attendent donc à être informés des décisions que leurs députés représentants prennent en leur nom. La presse facilite ce « droit de savoir », en servant de chien de garde du gouvernement, en aidant les citoyens à demander des comptes au gouvernement et en remettant en question ses politiques.

Les gouvernements démocratiques donnent aux journalistes l'accès aux réunions publiques et aux documents publics. Ils n'imposent pas de contraintes préalables et ne contrôlent pas ce que les journalistes peuvent dire ou imprimer.

Les médias jouent un rôle important dans la sensibilisation du public et la fourniture d'informations qui façonnent les attitudes et l'opinion publique. Les médias sont un outil de plus en plus puissant, qu'il s'agisse de la télévision, de la radio ou de l'internet. Les réseaux sociaux étendent rapidement leur influence sur tous les aspects de notre vie.

Les citoyens doivent être bien informés pour prendre de bonnes décisions en matière de politique, en particulier lorsqu'ils doivent décider comment voter lors d'une élection. Nous devons tous nous assurer que nous pouvons faire confiance aux nouvelles et aux autres informations qui pourraient nous aider à prendre une décision au moment de voter.

Étape 5:

Remarques :

Consultez les pages 21 et 22 du manuel de travail de l'élève pour obtenir des définitions de certains dangers et pièges liés au fait de se fier aveuglément aux réseaux sociaux pour obtenir des nouvelles et des informations.

Demandez aux élèves de regarder la liste des définitions des pages 21 et 22 et demandez à des volontaires de lire un terme et sa définition. Demandez ensuite aux volontaires de lire un terme et une définition, puis leur demandez d'essayer de trouver un exemple tiré de leur propre expérience. Donnez des exemples si les élèves n'en trouvent pas.

Étape 6 :

Remarques :

L'une des plus grandes menaces auxquelles sont confrontées les démocraties aujourd'hui est le développement de la désinformation et de la désinformation en ligne, notamment en période électorale. Avec une telle « **pollution de l'information** », il est difficile pour les gens de séparer les faits de la fiction et de reconnaître les informations crédibles.

Activité : Réseaux sociaux

Réseaux sociaux : Désigne les moyens d'interaction entre les personnes dans lesquels elles créent, partagent et/ou échangent des informations et des idées dans des communautés et des réseaux virtuels. Parmi les principaux réseaux sociaux, citons :



Étape 1 :

Discuter de l'utilisation des réseaux sociaux à l'aide de plusieurs questions, telles que :

- Combien d'entre vous utilisent régulièrement une forme de réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, YouTube, Snapchat, etc.
- Qu'est-ce qui rend l'utilisation de ces sites amusante et intéressante ?
- Quel est le réseau social le plus populaire utilisé au Vanuatu ?
- Quel est le réseau social le plus populaire utilisé au Vanuatu par les adolescents/jeunes ?
- Lequel d'entre eux a, selon vous, un impact négatif et pourquoi ?

Étape 2 :

Remarques :

Certains réseaux sociaux nous font du bien parce que nous pouvons parler librement à nos amis et à notre famille, partager nos opinions ou entrer en contact avec les gens. Mais certains d'entre eux peuvent être malveillants, incorrects et nuisibles. De nos jours, ils se répandent plus facilement grâce aux progrès de la technologie. C'est pourquoi nous devons faire attention à ce que nous partageons en ligne.

Les informations que nous créons, publions ou partageons ne sont pas toutes vraies ou destinées à être vues par d'autres. Parfois, des informations incorrectes sont partagées comme une erreur honnête.

Étape 3 :

Dites aux élèves qu'il existe deux types de fausses informations en ligne.

Mésinformation – Lorsque des personnes partagent quelque chose qu'elles pensent être vrai mais qui ne l'est pas (c'est-à-dire lorsque de fausses informations sont partagées, mais qu'aucun mal n'est fait).

Remarques :

La désinformation et la mésinformation sont souvent regroupées dans le terme « fausses nouvelles ».

Désinformation – Lorsque des personnes diffusent volontairement des informations fausses ou trompeuses.

Demandez aux élèves de partager des histoires personnelles de fausses informations / désinformations.

Étape 4:

Remarques :

Les impacts négatifs de la désinformation sur la démocratie peuvent être énormes.

Repérer la désinformation et les fausses informations en ligne peut être difficile. Certaines personnes créent délibérément des contenus trompeurs pour influencer l'opinion publique et semer la confusion. Cependant, il existe des moyens de les repérer.

Étape 5:

Demandez aux élèves de se référer à : « Comment repérer les fausses nouvelles » à la page 23 du manuel de travail de l'élève. Passer en revue chacune des 8 façons suggérées pour vérifier si quelque chose est vrai ou faux. Demandez aux participants de donner leurs propres exemples (ils ne doivent pas nécessairement concerner les élections).

Comment repérer les fausses nouvelles



Considérer la source

Cliquez sur l'article pour découvrir le site, sa mission et ses coordonnées.



En savoir plus

Les titres peuvent être scandaleux dans le but d'obtenir des clics. Quelle est l'histoire complète ?



Vérifiez l'auteur

Faites une recherche rapide sur l'auteur. Sont-ils crédibles ? Sont-ils réels ?



Sources de soutien ?

Cliquez sur ces liens. Déterminez si les informations données soutiennent réellement l'histoire.



Vérifiez la date

Rapporter de vieilles histoires ne signifie pas qu'elles soient pertinentes pour les événements actuels



Est-ce une blague ?

Recherche. S'il est trop excentrique, il peut s'agir d'une satire. Faites des recherches sur le site et l'auteur pour en être sûr.



Vérifiez vos préjugés

Demandez-vous si vos propres croyances peuvent affecter votre jugement.



Demandez conseil aux experts

Demandez à un bibliothécaire ou consultez un site pour vérifier les faits.

Leçon 8 : Notre système de gouvernement au Vanuatu



Résultat de la leçon :

Approfondir la connaissance du système de gouvernement du Vanuatu, y compris les 3 branches du gouvernement, la Constitution, le gouvernement provincial et municipal.

Termes/concepts clés :

République, démocratie représentative, démocratie parlementaire, législatif, exécutif, judiciaire, séparation des pouvoirs, constitution, gouvernement, cabinet, opposition

Idée d'entraînement :

Quiz sur la politique



Préparation :

Recopier et découper les termes et définitions de la page 50 séparément sur de petits bouts de papier. Ils seront utilisés pour un exercice d'association plus tard dans la classe.

Activité d'entraînement : Quiz sur la politique

Divisez la classe en équipes de trois ou quatre personnes. Demandez à une personne par équipe d'être le secrétaire et de se préparer avec un stylo et du papier. La plupart des questions du quiz ci-dessous sont faciles, mais le but de l'exercice est de montrer aux élèves qu'ils en savent plus qu'ils ne le pensent sur le thème de la politique.

Posez une à une la série de 20 questions ci-dessous relatives au gouvernement et à la politique du Vanuatu. Accordez aux élèves un court moment pour écrire les réponses. À la fin, lisez à nouveau les questions et donnez la réponse. Pour chaque bonne réponse, l'équipe marque 1 point.

Additionnez les points et l'équipe ayant le plus grand nombre de points gagne.

Quiz sur la politique - Questions et réponses pour les enseignants

(Attention, certaines réponses peuvent changer dans le temps, par exemple le nom du PM).

1. Quel est le nom du Premier ministre ?
2. Où se trouve le Parlement ? (à Port Vila)
3. Quelle est la date de l'indépendance ? (30 juillet 1980)
4. Que signifie MP ? (Membre du Parlement)
5. Quelle est la monnaie qui a cours légal dans le pays ? (Vatu)
6. Si vous commettez un crime grave, vous risquez de vous retrouver où ? (Tribunal et/ou prison)
7. Quelles sont les langues officielles du Vanuatu ? (anglais, français, bislama)
8. Quel est le mot qui décrit le moment où les gens votent pour leurs membres du Parlement ou du Conseil provincial. Commence par un E ? (Election)
9. Quel est le nom d'une règle qui est faite par le Parlement (commence par L) ? (loi ou législation)
10. A quel âge peut-on voter au Vanuatu ? (18 ans)
11. Le Vanuatu est-il membre du Commonwealth ? (Oui)
12. Quel est le nom donné à un système politique dans lequel le pouvoir est entre les mains du peuple, qui respecte les droits de l'homme, qui commence par un D... ? (Démocratie)
13. Quel est le nom donné à un système politique qui ne respecte généralement pas les droits de l'homme et qui n'organise pas d'élections équitables, commence par un D... ? (Dictature)
14. Certaines démocraties sont aussi des monarchies, ce qui signifie que le chef symbolique du pays est quoi ? (le roi ou la reine).
15. Quelle est la devise nationale de la République de Vanuatu ? (LONG GOD YUMI STANAP (en bislama pour, « IN GOD WE STAND »))
16. Nous sommes nés avec certains droits et libertés, simplement parce que nous sommes humains. Comment les appelons-nous ? (Droits de l'homme)
17. En quelle année ont eu lieu les dernières élections générales nationales au Vanuatu ?
18. Quel est le nom du morceau de papier avec lequel les gens votent ? (Bulletin de vote)
19. La loi la plus importante et suprême d'un pays est appelé la quoi ? (Constitution)
20. Quel est le nom de l'organisation mondiale qui vise à maintenir la paix et la sécurité internationales ? (Nations Unies)

Le Vanuatu et la démocratie

Notre Constitution dit : « La souveraineté nationale appartient au peuple du Vanuatu, qui l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants élus. »



Au Vanuatu, il existe une tripartition du pouvoir officiel.



Pouvoir législatif

Le premier pouvoir s'appelle le pouvoir LÉGISLATIF. Il s'agit de nos membres du Parlement qui ont le pouvoir de faire les lois du pays car ils ont été élus par les citoyens.



Pouvoir judiciaire

Le deuxième pouvoir s'appelle le pouvoir JUDICIAIRE. Ce sont les tribunaux, les avocats, les magistrats et les juges qui interprètent les lois du pays.



Pouvoir exécutif

Le troisième pouvoir s'appelle le pouvoir EXECUTIF. C'est le pouvoir qui met en pratique les lois et les politiques du gouvernement. Le pouvoir exécutif est composé du Premier ministre et du Conseil des ministres, qui forment le gouvernement.

Les trois branches du gouvernement - le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire - ont des pouvoirs et des responsabilités distincts et indépendants, de sorte que ceux d'une branche ne sont pas en conflit avec ceux des autres branches. C'est ce qu'on appelle généralement la « séparation des pouvoirs ».

La séparation des pouvoirs est également conçue pour éviter qu'un groupe ne détienne tous les pouvoirs. L'indépendance de chaque branche contribue à empêcher les autres d'outrepasser leur pouvoir, garantissant ainsi l'État de droit et la protection des droits individuels. La séparation des pouvoirs est importante car elle fournit un système vital de contrôles et d'équilibres.

Cela garantit que les différentes branches se contrôlent mutuellement et les rend responsables les unes envers les autres - ce sont les « contrôles ». La séparation des pouvoirs répartit le pouvoir entre les différentes branches du gouvernement - ce sont les « équilibres ». L'équilibre vise à garantir qu'aucun individu ou groupe de personnes au sein du gouvernement ne soit « tout puissant ». Le pouvoir est partagé et non concentré dans une seule branche. Les trois pouvoirs sont indépendants les uns des autres. L'une ne doit pas être plus puissante que l'autre ou essayer d'influencer l'autre.



Activité : Associer les termes à leur signification

À l'aide des feuilles de papier que vous avez préparées à l'avance, distribuez un terme ou une définition à tous les élèves (ou à des paires/trois) et demandez-leur de se promener dans la salle et de trouver la bonne correspondance. Demandez aux groupes de discuter de ce que ce terme et sa définition signifient pour eux.

Demandez ensuite aux élèves de lire leurs termes et les définitions et d'expliquer ce que cela signifie pour eux. Procédez ainsi jusqu'à ce que tous les groupes se soient exprimés pour s'assurer de leur compréhension.

Terme	Définition
Démocratie parlementaire	Le Vanuatu a ce type de gouvernement, où les citoyens élisent des représentants à un Parlement législatif qui prend les lois et les décisions nécessaires pour le pays.
Gouvernement	Il s'agit d'un terme collectif désignant un groupe de personnes ayant l'autorité pour diriger un pays ou un État.
Circonscription	Il s'agit d'une zone géographique où les électeurs élisent un représentant dans un organe législatif ou représentatif.
Membre du Parlement (MP)	Il s'agit du représentant que les électeurs d'une circonscription ont élu au Parlement.
Cabinet	Certains membres du Parlement sont choisis comme ministres responsables d'un certain aspect des affaires du pays, comme l'économie, l'éducation ou l'environnement. Ensemble, les ministres forment le Cabinet.
Parlement	Cet organe composé de 52 membres, il a le pouvoir d'élaborer de nouvelles lois, appelé aussi pouvoir législatif.
Exécutif	Cette branche du gouvernement comprend le Premier ministre et le Cabinet. Leur travail consiste à mettre en œuvre les lois votées par le Parlement.
Judiciaire	C'est le système juridique en vigueur au Vanuatu.
Les trois branches du gouvernement.	C'est le terme donné au pouvoir législatif, au pouvoir exécutif et au pouvoir judiciaire.

Trois niveaux de gouvernement : National, provincial et municipal

Au Vanuatu, nous avons trois organes qui représentent le peuple au niveau national, provincial et municipal.

Qu'est-ce que le parlement ?



Le parlement national de Vanuatu est composé de 52 membres. Ils sont appelés membres du parlement, ou MPs en abrégé. Le parlement est composé de représentants élus par le peuple. Lorsqu'ils gagnent une élection parce que le peuple a voté pour eux, ils deviennent députés.

Chacun des 52 députés du parlement représente les habitants des 18 circonscriptions de Vanuatu. Une circonscription est une région du pays dont un ou plusieurs membres du Parlement s'occupent. Six circonscriptions du pays n'ont qu'un seul membre du Parlement (circonscription uninominale), d'autres ont entre deux et sept membres (circonscription plurinominale).

Les députés se réunissent au Parlement à Port Vila. Ils discutent des nouvelles lois et des plans de développement du pays et prennent des décisions sur la manière dont le pays doit fonctionner. Le parlement est élu pour quatre ans. À la fin des quatre ans à compter de la date de son élection, le parlement est dissous. En attendant, le gouvernement est appelé « gouvernement provisoire ». Le gouvernement provisoire s'occupe des affaires de l'État jusqu'à ce que de nouvelles élections soient organisées.

Les élections pour un nouveau parlement national sont organisées dans un délai maximum de 60 jours après la dissolution du Parlement. Le gouvernement est formé parmi les députés élus qui peuvent être nommés ministres.

Quel est le travail d'un député ?

Les membres du Parlement font les lois du pays. Le Parlement a le pouvoir de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement de Vanuatu.

Un membre du parlement représente les habitants de sa circonscription. Il doit être conscient des besoins et des priorités des habitants de sa circonscription.

Des réunions et des discussions régulières avec les habitants de la circonscription aident le député à connaître leurs besoins les plus importants en matière de développement, tels que les cliniques, les routes, les écoles, l'eau, l'assainissement, les emplois et les activités génératrices de revenus. Les citoyens ont le droit d'assister à ces réunions et de poser des questions à leur député.

Si le député ne fait pas ce que les citoyens lui demandent de faire ou ne fait pas ce qu'il a promis, ils ont la possibilité de voter pour une autre personne lors des prochaines élections.

Les députés doivent s'efforcer de fournir des services de base à tous. Les députés doivent traiter toutes les communautés de manière égale.

Les citoyens ont le droit de demander à leur député quels sont les plans de développement de la circonscription et comment ils vont améliorer leur vie.



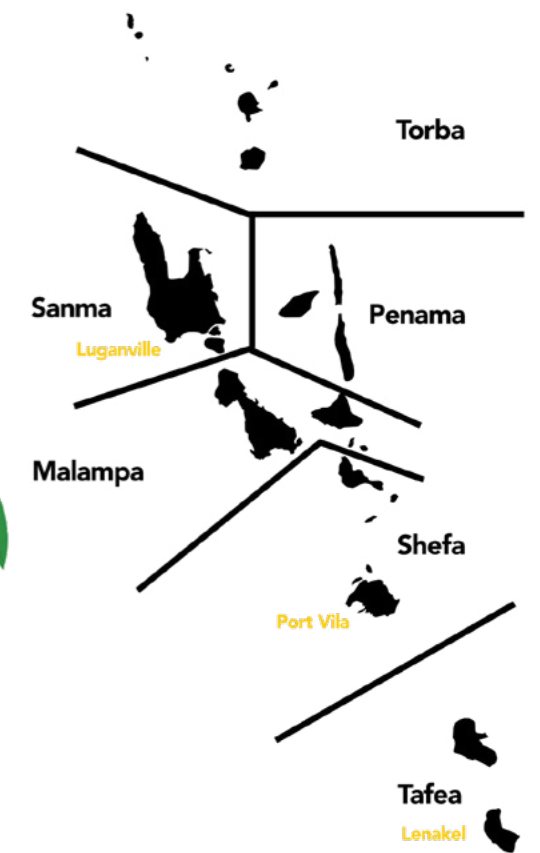
Que sont les conseils provinciaux ?

Il y a six provinces au Vanuatu et chacune d'entre elles possède un conseil provincial :

Torba
Sanma
Penama
Malampa
Shefa
Tafea

Les conseils du gouvernement provincial sont élus par la population pour un mandat de quatre ans. Il y a également des membres nommés par le ministre de l'Intérieur pour représenter les chefs, les églises, les femmes et les jeunes. Le Conseil est dirigé par un président qui est élu parmi les conseillers.

Les conseils provinciaux sont responsables de la bonne gestion de la zone de gouvernement local. Leur responsabilité est de promouvoir la santé et le bien-être des personnes qui y vivent. Ils peuvent adopter des règlements et des ordres permanents qui sont des lois subsidiaires, tout comme les municipalités (voir page suivante).



Que sont les municipalités ?

Il y a trois municipalités au Vanuatu :

Luganville (Espiritu Santo)
Port Vila (Efate)
Lenakel (Tanna)

Les électeurs de Luganville et de Port Vila choisissent leurs représentants locaux aux conseils municipaux lors d'élections organisées tous les quatre ans. À Lenakel, les conseillers sont nommés par le ministre de l'Intérieur pour un mandat de quatre ans. Le conseil municipal est dirigé par un maire qui est élu parmi les conseillers. Des sièges sont réservés pour assurer la représentation des femmes à Luganville et à Port Vila. Comme les conseils provinciaux, les municipalités sont responsables du bien-être des citoyens et des services quotidiens tels que les écoles et les cliniques de santé.

Activité : Questions sur le Parlement

Demandez aux élèves d'ouvrir le manuel de travail de l'élève et de répondre aux questions sur le Parlement. Ils doivent écrire les réponses tranquillement dans leur cahier d'exercices.

- Quel est le nom du Premier ministre ?
- Quel est le nom du député de votre circonscription ?
- Quel est le travail d'un membre du Parlement ?
- Qu'est-ce que la « séparation des pouvoirs » ?

Donnez 10 minutes aux élèves pour effectuer cette tâche. Demandez ensuite aux élèves de lever la main et de lire leurs réponses à tour de rôle.

Lancez ensuite une discussion.

Leçon 9: Qu'est-ce qu'un bon leader ?

Résultat de la leçon :

Mieux connaître les caractéristiques des bons leaders et des représentants.

Termes/concepts clés :

Leaders, représentants

Idée d'entraînement :

Que pensons-nous du leadership ?

Préparation :

Une grande feuille de papier et des crayons de couleurs / peinture.



Leadership

Écrivez le mot "leadership" au tableau. Demandez aux élèves de penser au premier mot qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils voient ce mot.

Ensuite, demandez-leur d'aller au tableau et d'écrire leur mot afin de créer un aperçu que nous avons sur le concept de « leadership ». Parlez des types de leader qu'ils connaissent (dirigeant communautaire, religieux, gouvernemental, etc.).

Questions à débattre (ou penser/partager) : Les leaders sont-ils nés ou faits ?



Demandez aux élèves de penser à une personne qu'ils connaissent personnellement et qui est un leader (exemple : capitaine d'équipe sportive, responsable des élèves dans une école, leader dans la famille, dans les milieux professionnels, dans une école, dans un groupe d'amis, dans des clubs, dans la communauté). Leur poser la question sur ce que les personnes peuvent bien faire pour mériter les positions de leader (par : éducation, expérience dans la vie, la confiance en soi, le désir de servir, la motivation à travailler pour un intérêt public).

Activité : Les qualités d'un bon leader

Demandez aux élèves de réfléchir sur les qualités d'un bon leader et de faire une liste dans leur cahier d'exercice. Accordez 8 à 10 minutes, pour lister autant de qualités qu'ils connaissent.

Demandez aux élèves de lever la main et de lire l'une des qualités qu'ils ont énumérées. Écrivez cette qualité au tableau. Demandez-leur de lever la main s'ils ont écrit cette qualité (ou quelque chose de proche) sur leur liste. Notez le nombre de mains levées en fonction de la qualité. Ensuite, continuez avec les autres qualités en suivant la même procédure jusqu'à ce que toutes les qualités trouvées soient écrites au tableau. Ils vont ensuite classer les qualités les plus importantes en levant la main. Demandez à un volontaire de venir au tableau et de réécrire la liste des qualités les classant dans une nouvelle colonne en commençant par la plus importante.

Vous pouvez y ajouter les qualités suivantes.



Un bon leader c'est quelqu'un qui est :

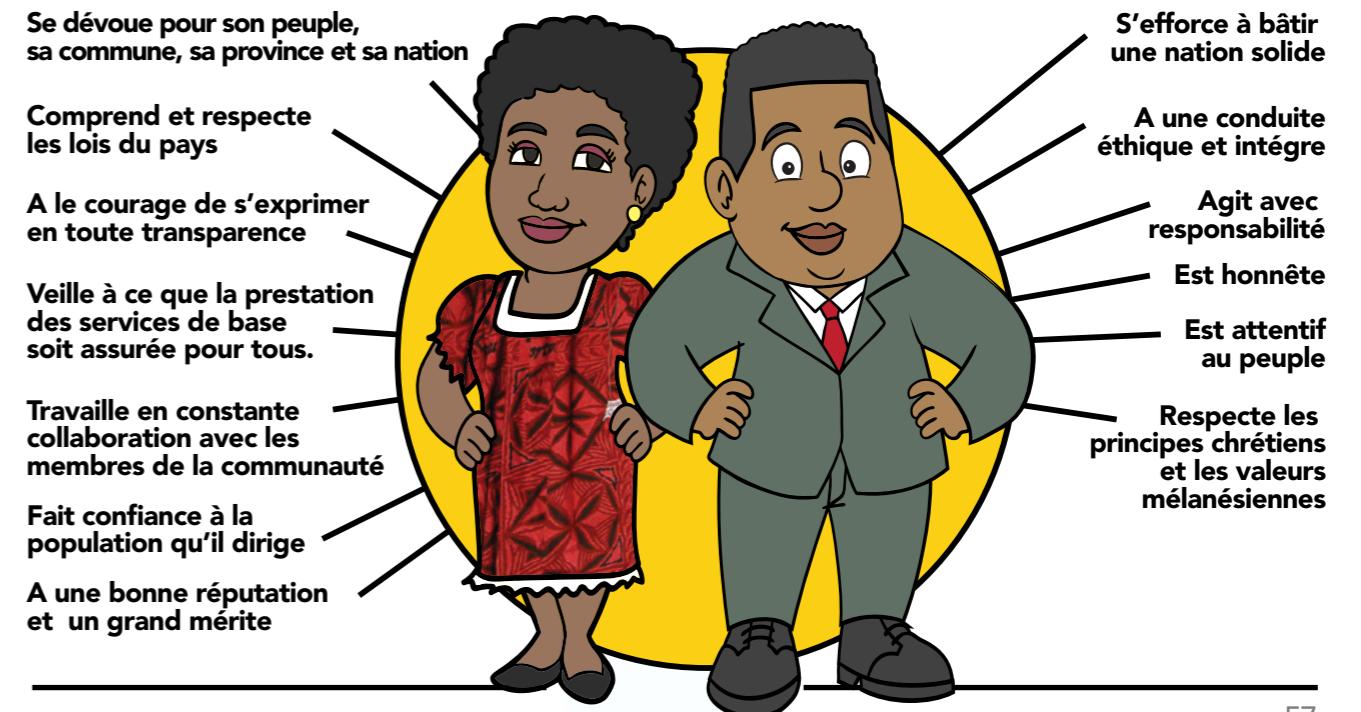
- Attentif au peuple et qui se soucie de leur besoin ;
- Privilégie les besoins du peuple ;
- Honnête et non corrompu ;
- Utilise l'argent public pour améliorer la vie des citoyens dans la communauté ;
- S'assure que les services publics comme l'infrastructure, les écoles et les cliniques soient accessibles dans la communauté ;
- Juste et qui considère tout le monde avec égalité et respect ;
- Se bat pour améliorer la vie des citoyens minoritaires considérés comme pauvres, faibles et handicapés ;
- Respectueux envers la nature et l'environnement.

Il convient de souligner que le caractère d'une personne est plus important que son apparence physique, son genre, son état matrimonial, sa relation avec vous ou avec la communauté etc.

Remarques :

Durant les campagnes électorales, les candidats essaient toujours de convaincre les citoyens de voter pour eux. Ils promettent beaucoup de choses, alors il est important pour les citoyens de bien faire attention, de choisir le meilleur candidat. Chacun d'entre nous a des points de vue différents sur ce qui est le plus important et chacun a droit à sa propre opinion. Toutefois, pour bien voter ou choisir un bon leader, il est nécessaire de faire des recherches pour en savoir le plus possible sur le candidat.

Un Bon Leader



Les femmes sont de bons leaders

Remarques :

En général, au Vanuatu et dans la région du Pacifique, peu de femmes sont à la tête des pouvoirs ou du gouvernement. Ceci est sans doute dû à notre culture. C'est pareil dans d'autres pays du monde, les hommes semblent toujours dominer dans le monde de la politique ; mais cette pratique est en train de changer. Partout dans le monde, les femmes deviennent plus confiantes et les gens se rendent compte que les femmes font aussi de bons leaders.

On dit qu'elles sont des bons leaders car elles privilégient toujours leurs enfants et leurs communautés. Elles ont une vision de l'avenir en pensant à leurs enfants et en le planifiant à l'avance.

Professionnellement, de nombreuses femmes sont respectées pour leur honnêteté, leur bonne organisation, leur efficacité et leur compétence.

Les femmes représentent la moitié de la population nivanuataise. Dans le domaine professionnel, le pays compte beaucoup de femmes dévouées, talentueuses et professionnelles. Même si c'est plus difficile pour une femme, nous avons beaucoup de femmes qualifiées qui pourraient également faire un excellent travail en représentant leur communauté et en luttant pour améliorer les conditions de vie.

Il faut avouer que c'est difficile pour une femme de trouver l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale. Bien souvent, elle est dévouée à faire deux métiers : un dans le monde professionnel et l'autre à la maison en s'occupant des enfants et du foyer.

Activité : Dessiner votre représentant idéal

Assurez-vous que les cahiers d'exercice des élèves soient fermés pour éviter qu'ils voient l'illustration sur « qu'est-ce qui fait un bon leader ? »

Demandez aux élèves de se mettre à deux ou de former de petits groupes. Chaque groupe doit dessiner son représentant idéal et citer au moins trois qualités importantes qu'un leader doit avoir. Ils doivent être créatifs dans leur dessin.

Accordez-leur 20 minutes pour réaliser leurs dessins. À la fin de la séance, chaque groupe ira coller son dessin devant la classe ensuite vous discuterez de chaque dessin ensemble. Vous noterez combien d'entre eux ont inclus (ou non) de femmes dans leurs dessins.

Activité : Les femmes leader célèbres dans la politique

Demandez aux élèves de citer des femmes leader célèbres dans la politique, dans le passé et dans le présent, au Vanuatu et dans le monde. Ecrivez les réponses au tableau. Ces réponses peuvent inclure :

- Jacinda Ardern (PM de la Nouvelle-Zélande);
- Hilda Heine présidente des îles Marshall (2016-2020);
- Mme Fiame Naomi Mata'afa de Samoa (elle est devenue première ministre en mai 2021);
- Dame Carol Kidu de la Papouasie-Nouvelle Guinée (a été plusieurs fois député puis ministre) ;
- Angela Merkel (Chancelière fédérale de l'Allemagne pendant 16 ans);
- Kamala Harris (La vice-présidente des États-Unis).



Leçon 10 : Les élections au Vanuatu

Résultat de la leçon :

Mieux connaître le but et les processus des élections, en particulier les critères pour les élections démocratiques.

Termes/concepts clés :

Élection, vote, sondage, suffrage universel, élection libre et équitable, scrutin, bulletin secret

Idée d'entraînement :

Vote en public



Travail d'entraînement : Le vote en public

Lisez les déclarations suivantes et demandez aux élèves de lever les mains s'ils sont d'accord « oui » avec la déclaration. Il faut nommer des volontaires pour compter les mains levées et écrire le résultat au tableau (p.ex. 12/25). Les enseignants peuvent inventer leurs propres déclarations pertinentes.

Exemples de déclarations :

1. Les chats sont meilleurs que les chiens;
2. Le rugby est meilleur que le football;
3. La science est meilleure que l'anglais.

Bien expliquer quand vous résumez cette activité, qu'il s'agit d'une simple forme de vote. Il faut également leur expliquer, que c'est l'origine de la démocratie et du vote.

Remarques :

Le gouvernement démocratique est apparu pour la première fois dans l'Antiquité dans les cités-état de la Grèce ; c'était au VI^{ème} siècle av J-C. À Athènes, les citoyens, riches ou pauvres, participaient pleinement au gouvernement. Cependant, les mineurs, les femmes, les esclaves et les étrangers qui représentaient peut-être 90 % de la population n'étaient pas considérés comme des citoyens et n'étaient pas autorisés à participer au vote !

Les hommes se réunissaient sur la place publique pour discuter et voter sur des questions importantes. Le vote était public - les citoyens levaient la main pour voter aux questions. Les décisions prises devenaient des lois.

Depuis, les choses ont changé. De nos jours, il est impossible de se réunir et de voter en levant les mains. C'est pourquoi, nous élisons les représentants tels que les députés, les conseils provinciaux et les municipalités, pour assurer le gouvernement et l'administration du pays au quotidien au nom du peuple. Ils sont élus par le peuple et doivent rendre compte au peuple.

Activité : Introduction

Remarques :

Le vote aux élections vous donne la possibilité d'avoir votre mot à dire sur qui vous représentera. Quel est le but des élections dans une société démocratique ? Pourquoi sont-ils importants ?



Une élection est un processus par lequel la population choisit un membre d'une partie politique ou un individu indépendant pour les représenter et occuper une fonction ou un poste public. L'élection est un moyen efficace et pacifique favorable pour choisir un leader politique ainsi que de prendre des décisions législatives importantes qui contribueront au fonctionnement de la société.

Remarques :

À présent, vous êtes peut-être encore trop jeune pour voter dans les élections politiques, mais un jour vous aurez 18 ans. Cependant, dans la vie quotidienne, nous avons déjà certaines formes de vote. Par exemple, la façon dont vous décidez où aller avec vos amis, comment votre famille décide de quoi préparer pour le dîner, tout cela se résume à une forme de vote. Ce vote est souvent loin d'être démocratique. Par exemple, une personne dominante peut décider pour tout le monde. Mais, parfois grâce au groupe de discussion les décisions sont négociées et un consensus ou un compromis est atteint. On parle de consensus lorsque tout le monde est d'accord avec la décision finale.

Discussion:

Demandez aux élèves de parler de leur propre expérience de vote.

Ont-ils déjà voté pour quelque chose comme leur chanson préférée dans un concours de musique?

Ou pour un délégué de classe?



Demandez également, si vous avez déjà assisté à une élection avec un parent?

Rappelez aux élèves la leçon précédente sur les droits et responsabilités.

Mentionnez que le vote est un bon exemple du droit et de responsabilité (en même temps).

Remarques :

Une élection est un moment où les gens choisissent qui les représentera. Cet exercice s'appelle le vote.

La Loi sur les élections est la principale loi électorale de Vanuatu, bien qu'il y en existe plusieurs d'autres.

Les élections sont l'un des principales composantes de la démocratie. Elle est une grande opportunité pour effectuer un changement. C'est une chance pour nous de voter pour de nouveaux leaders qui agiront dans l'intérêt de notre pays et de sa population. Ce moment est une belle opportunité pour les citoyens de décider de ce qu'ils veulent pour Vanuatu et de la possibilité d'améliorer le pays.

La politique concerne tout le monde, pas seulement nos chefs et nos dirigeants. Elle consiste à se battre pour vos convictions et à défendre vos droits et ceux des personnes de votre communauté. La participation collective peut contribuer à bâtir une nation digne et prospère pour tous les citoyens de Vanuatu. Les jeunes ont un rôle important à jouer car les décisions politiques affecteront leur avenir.

Au Vanuatu, il existe plusieurs types d'élections :

- **Les élections générales nationales** lorsque les électeurs choisissent leur député;
- **Les élections provinciales** consistent à choisir les membres des conseils provinciaux;
- **Les élections municipales** ont lieu à Port-Vila, Luganville et Lenakel lorsque les habitants éligibles choisissent les membres des conseils municipaux ;
- **Les référendums nationaux** lorsque les électeurs sont appelés à approuver ou non un projet de loi d'amendement de la Constitution voté par le Parlement.

Les élections ont lieu tous les quatre ans. Le jour du scrutin, les habitants éligibles se rendent à leur bureau de vote et votent pour leur candidat préféré. Les élections sont supervisées par le Conseil des élections et organisées par le bureau électoral de Vanuatu.



Au Vanuatu, nous avons également le Malvatumauri qui est le Conseil national des chefs. Le Conseil compte 22 chefs qui conseillent le gouvernement sur les traditions et les valeurs indigènes mélanésiennes.

Qu'est-ce que le Conseil des élections ?

Le Conseil des élections du Vanuatu est l'autorité supérieure électorale du pays. Il est chargé de superviser l'inscription des électeurs, tenir un registre électoral et de superviser le déroulement des élections. Le « registre » est une liste de tous les électeurs inscrits dans le pays. Le Conseil a également la responsabilité de superviser le déroulement des opérations électorales, les processus de nomination des candidats et de publier les résultats des élections. Il veillera à ce que le processus soit effectué conformément aux Lois de Vanuatu.

Qu'est-ce que le Bureau électoral du Vanuatu?

Le Bureau électoral du Vanuatu (BEV) est responsable de l'administration et de tous les aspects pratiques de l'organisation des élections. Il contrôle le budget destiné aux élections et est chargé de l'inscription des électeurs. Le Bureau électoral du Vanuatu est composé de différentes personnes assurant en collaboration la préparation des élections.

Il est la source officielle de l'information sur tout ce qui a trait à l'élection. Il a à sa disposition beaucoup d'informations utiles concernant les élections, le cadre juridique électoral, les formulaires, les manuels etc. Le Bureau se trouve à Port-Vila.

Le site web du bureau est : www.electoral.gov.vu

Il a également une page Facebook : [facebook.com/Vanuatu electoral office](https://facebook.com/Vanuatu%20electoral%20office)

L'inscription des électeurs

Tout citoyen Ni-Vanuatu qui atteint l'âge de 18 ans doit s'inscrire pour être sur la liste électorale et de pouvoir participer aux élections. Les citoyens doivent également s'assurer d'avoir une carte nationale d'identité. Il est très important de prouver qui vous êtes. Le jour des élections, les électeurs inscrits peuvent voter en utilisant leur carte nationale d'identité.

Tout le monde doit s'assurer que toutes les personnes handicapées puissent accéder au lieu de vote, obtenir une carte nationale d'identité et doivent être inscrites sur la liste électorale. Tout le monde a le droit d'obtenir sa carte nationale d'identité et à l'âge de 18 ans, de voter. Cela s'applique également aux analphabètes et aux personnes handicapées. Il est de notre devoir, en tant que citoyen, d'aider ceux qui ne peuvent pas s'inscrire ou voter par eux même.

Les jeunes

Les jeunes ont un rôle important à jouer dans la vie politique d'un pays. Il faut savoir que ce qui se passe et ce que le gouvernement décide affectera votre vie.

Il ne faut pas croire que la jeunesse vous prive de tout savoir. Vous savez ce que vous voulez et ce dont vous avez besoin à l'avenir, pour vous, votre famille et votre pays. C'est pour cette raison que, vous devez vous inscrire, bien réfléchir, écouter ce que les politiciens proposent et voter.

Les jeunes peuvent notamment devenir des candidats. Vous pouvez devenir un candidat au Parlement à l'âge de 25 ans et au conseil provincial à l'âge de 21 ans.

Discussion : En accord ou en désaccord

- Les personnes qui ne votent pas devraient se voir retirer le droit de vote.
- Il ne sert à rien de voter – rien ne changera.
- Le gouvernement ne m'affecte pas.
- Mon vote ne fera aucune différence.
- La politique est ennuyeuse.



Bien expliquer quand vous résumez cette activité, qu'il est important de voter, d'avoir son mot à dire, de tenir les députés responsables et d'améliorer la société.

Activité : Qu'est-ce qu'une élection libre et équitable ?

Demandez aux élèves de définir l'élection "libre et équitable". Il faut écouter plusieurs élèves proposer leurs définitions.

Remarques :

Pour être crédibles et acceptables par tous, les élections doivent être libres, justes, authentiques et crédibles. Elles doivent également respecter les normes internationales en matière de bonnes pratiques électorales. Elles doivent refléter la libre expression de la volonté du peuple.

Une élection peut être considérée comme "libre" lorsque toute personne inscrite est autorisée à aller voter. Cela signifie que tout le monde a accès aux bureaux de vote et qu'aucune communauté n'est exclue ou empêchée de voter. Cela peut signifier également que les électeurs peuvent voter à leur choix sans pression ni intimidation de qui que ce soit. Le scrutin doit être secret, et le système doit rendre impossible de découvrir comment un électeur spécifique a voté. Personne ne peut te forcer à dire pour qui tu as voté si tu ne le veux pas.

Pour qu'une élection soit "équitable", les autorités organisatrices doivent être impartiales et transparentes, c'est-à-dire que rien ne doit être caché. Les candidats et les partis politiques doivent être capables de rivaliser sur un pied d'égalité avec les mêmes chances

de campagnes. Il ne doit y avoir aucune altération avec les urnes, aucun pot-de-vin ou fraude. Le dépouillement des votes doit être précis pour donner un résultat honnête qui sera accepté par les gagnants et les perdants en général.

Les élections doivent être organisées régulièrement pour que les élus restent responsables devant le peuple. Si ces derniers ne s'acquittent pas de leurs responsabilités envers l'électorat, ils peuvent être démis de leurs fonctions lors de l'élection suivante.

Demandez aux élèves de lire la section sur les élections libres et équitables dans le manuel de l'élève.

Suffrage universel

Demandez aux élèves de définir le "suffrage universel". Écoutez les définitions proposées de plusieurs élèves.

Remarques :

Le suffrage universel signifie que tous les citoyens adultes, hommes, femmes, jeunes et vieux, instruits ou non-instruits ont un droit de vote égal. Chacun a le droit de voter, sans distinction de races, sexes, langues, revenus, biens, carrières, statuts sociaux, éducations, religions, handicaps ou convictions politiques.

Une personne, un suffrage

"Une personne, un suffrage" signifie que chaque suffrage exprimé a le même poids. Ainsi, il est impossible que les votes des groupes à revenu élevé aient plus de poids que ceux des moins nantis.

le scrutin, vote à bulletin secret

Le scrutin, ou vote à bulletin secret est une méthode de vote dans laquelle le choix du votant est anonyme, tant au moment du vote, qu'après celui-ci. C'est très important pour éviter que les gens ne soient soumis à des pressions en raison de leurs idées.

Activité : Quelle est votre position ?



Dans un espace ouvert de la classe, mettez une affiche d'un côté disant « tout à fait en accord » et un autre de l'autre côté disant « tout à fait en désaccord ». Tirer un ruban adhésif ou une ficelle pour les séparer.

Demandez à tous les élèves de se mettre au milieu de la salle. Expliquez que vous allez lire quelques déclarations et que vous voulez que chacun se déplace vers un endroit de la salle qui représente le degré d'accord ou de désaccord. Il faut les informer que vous pourriez leur demander d'expliquer pourquoi ils ont choisi cet endroit.

Lisez les affirmations ci-dessous et donnez aux élèves la possibilité de choisir leur position. Demandez à plusieurs élèves d'expliquer leurs réponses et donnez la possibilité à d'autres élèves de changer d'endroit si les réponses affectent leurs décisions. Assurez-vous que les élèves comprennent qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses (car les déclarations sont liées à leurs valeurs), et prenez le temps de discuter des idées et des opinions qui se présentent.

- Les personnes qui ne votent pas devraient se voir retirer le droit de vote.
- Il ne sert à rien de voter – rien ne changera.
- Le gouvernement ne m'affecte pas.
- Mon vote ne fera aucune différence.
- La politique est ennuyeuse.
- La politique est une perte de temps.

Bien expliquer quand vous résumez cette activité, qu'il est important de voter, d'avoir son mot à dire, de tenir les députés, les conseils provinciaux et les municipalités responsables et d'améliorer la société.

Les campagnes électorales

Remarques :

Les candidats peuvent être désignés par un parti politique ou à titre indépendant. Dans chaque élection, les candidats en vue d'être élus organisent des campagnes. C'est à ce moment qu'ils publient leurs idées et leurs plans sur ce qu'ils feront une fois élus. Ils impriment également des affiches, des brochures et des dépliants qu'ils distribuent à la population et organisent des réunions publiques appelées rassemblements où les gens peuvent venir écouter leurs propositions.

Pendant la campagne électorale, les candidats expliquent ce qu'ils feront pour le peuple et leurs communautés. Il est important d'écouter attentivement et de poser des questions. Est-ce que cette personne a vraiment les qualités d'un bon leader ? Si un candidat offre de l'argent, ou des cadeaux tels que la nourriture, les boissons, les équipements ou d'autres choses en échange d'un vote, c'est une faute et cette action est considérée comme une infraction électorale.



Les femmes candidates

Vanuatu est l'un des pays du monde où le **taux de femmes élues au parlement est le plus faible**. Pourtant, la participation active de tous les grands secteurs de la société dans le processus politique, les femmes comme les hommes est un aspect essentiel pour une forte démocratie. Pour le monde extérieur, les processus électoraux ne sont plus considérés comme crédibles si la possibilité d'une participation pleine et égale des femmes est exclue. Il est important que les filles, particulièrement dans cette classe, commencent à réfléchir sur ce qu'elles peuvent apporter au pays dans l'avenir et de décider si elles peuvent un jour se présenter aux élections.

Discussion : Les femmes dans la politique

Demandez : Pensez-vous que les femmes sont aussi capables d'être des leaders politiques ?

Demandez aux élèves d'expliquer pourquoi ils sont d'accord ou pas d'accord. À la fin de la discussion, dites aux élèves de lever la main s'ils pensent voter pour une candidate.



Remarques :

Que le candidat soit une femme ou non, l'important est que la personne soit honnête, digne de confiance et qu'elle tienne ses promesses.

Écrivez les titres en gras ci-dessous au tableau.

Parlez de chaque titre un par un et guidez la discussion en classe en posant les questions aux élèves (voir certaines des réponses en italique).

- **Que cherchez-vous chez un candidat ?**
(Quelles sont les qualités les plus importantes chez un leader ? Quels sont les besoins les plus urgents de la communauté ? Ce candidat a-t-il de l'expérience ?)
- **Comment se renseigner sur les candidats ?**
(Journaux, internet, se rendre à leur bureau de campagne, demander aux personnes de la circonscription qui le connaissent, appartient-il/elle à un parti politique ? Qu'est-ce que ce parti représente ?)
- **Quels supports vous en diront plus sur les candidats ?**
(Journaux, internet, se rendre à leur bureau de campagne, demander un manifeste du candidat, demander leur CV.)
- **Comment pourriez-vous en apprendre davantage sur les capacités de leadership des candidats ?**
(Ont-ils déjà été élus ? Quelle expérience préalable en matière de leadership ont-ils ? Sont-ils connus comme des leaders dans la communauté ? Qu'ont-ils fait pour la communauté ?)
- **Comment pouvez-vous savoir ce que les autres pensent d'un candidat ?**
(Poser des questions aux membres de la communauté, de la famille et aux amis)

Rappel !

Il est de votre responsabilité de découvrir par vous-même ce que vous devez savoir pour vous décider. Ne vous fiez pas seulement aux rumeurs.

Personne n'a le droit de vous forcer à choisir ou à voter pour une personne en particulier (et il s'agit d'un scrutin à bulletin secret, donc personne ne peut savoir pour qui vous avez voté). Vous n'êtes pas obligé de dire à quiconque pour qui vous avez voté ou choisi si vous ne le voulez pas.

Vous n'êtes pas obligé de voter pour des membres de votre famille ou des amis. Vous n'êtes pas non plus obligé de voter pour le même candidat que votre famille ou vos amis. C'est votre choix et c'est à vous de décider qui, selon vous, fera un bon leader.



Devoirs à la maison:

Demandez aux élèves d'écrire les trois questions ci-dessous dans leur cahier d'exercices. Dites-leur d'écrire une réponse détaillée pour chaque question. Chaque réponse devrait être un paragraphe.

1. Quel est le but/la fonction des élections dans la démocratie ?
2. Quel est le but/la fonction des représentants dans la démocratie ?
3. Comment choisiras-tu le meilleur candidat pour voter lors d'une élection ?





Leçon 11 : La participation de tous dans la démocratie

Résultat de la leçon :

Mieux connaître la diversité au Vanuatu, et des groupes qui peuvent être défavorisés ou marginalisés dans la société en général, et qui peuvent avoir des difficultés d'accès aux droits politiques et électoraux en particulier.

Termes/concepts clés :

Inclusion/exclusion, égalité/inégalité, diversité, discrimination, suffrage universel, handicap, convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPE)

Idée d'entraînement :

Défis de dix minutes



Travail d'entraînement : Défis de dix minutes

Les élèves doivent faire cet exercice de réflexion en silence, et personne ne leur demandera de partager ce texte avec qui que ce soit s'ils ne le souhaitent pas.

Demandez aux élèves de faire une écriture libre de dix minutes sur deux expériences :

1. Rappelez-vous un moment de votre éducation scolaire où vous vous êtes senti particulièrement inclus (engagé, apprécié et validé) et
2. Rappelez-vous un moment où vous vous êtes senti particulièrement exclu, aliéné et invalidé.

Demandez à quelques volontaires de partager leurs deux expériences. Ensemble, débattre la question : Qu'est-ce qui permet aux élèves de se sentir inclus ? Qu'est-ce qui les fait se sentir exclus ?

Demandez-leur de réfléchir aux similarités et aux différences dans leurs propres histoires.

Facilitez la discussion, en examinant les similarités et les différences dans les histoires. Ensuite, parlez du concept de la discrimination. Poser la question : Qu'est-ce que la discrimination ?

Remarques :

La discrimination est le fait de faire des distinctions injustifiées entre les êtres humains en fonction du groupe, de la classe ou d'autres catégories auxquels ils appartiennent ou sont perçu comme appartenant. Les personnes peuvent faire l'objet de discrimination fondée sur la race, le sexe, le handicap, la religion etc.

Certaines de vos expériences d'exclusion étaient-elles fondées sur la discrimination? Expliquez le langage de l'inclusion et de l'exclusion.

Activité : Définitions

Assurez-vous que les cahiers d'exercices des élèves soient fermés. Écrivez les mots suivants au tableau :

Égalité;
Inclusion sociale ;
Exclusion sociale.

Parcourez chaque mot en invitant les élèves à donner une définition. Guidez-les dans les réponses, et écrivez la définition à la page suivante.

Égalité...

Est de garantir que chaque individu a une chance égale de profiter pleinement de sa vie et de ses talents. C'est également la conviction que personne ne devrait avoir moins de chances dans la vie en raison de sa naissance, son origine, sa conviction, ou son handicap.

Inclusion sociale...

Implique que les personnes-en particulier celles qui sont défavorisées puissent participer à la société grâce à l'amélioration des possibilités, à l'accès aux ressources et au respect des droits. Une société d'inclusion sociale est définie comme une société qui valorise toutes les personnes, respecte leurs différences et répond à leurs besoins fondamentaux afin qu'elles puissent vivre dans la dignité.

Exclusion sociale...

C'est une forme de discrimination. Cela se produit lorsque les personnes sont exclues de la vie économique, sociale et politique dans leur communauté, en raison de leur appartenance à une certaine classe ou catégorie sociale pour de raison de race, religion, âge, sexe, handicap etc. Une société socialement exclusive est une société où les personnes sont entièrement ou partiellement exclues de la participation à la vie économique, sociale et politique de leur communauté, en raison de leur appartenance à une certaine classe et catégorie ou groupe social.



Activité : Discrimination

Étape 1:

Dites aux élèves de faire un brainstorming sur les motifs de discrimination. Ecrivez-les au tableau sur un schéma conceptuel, autour du mot « discrimination ». Lorsque vous avez fini de prendre les idées, parcourez la liste ensemble, ensuite ajouter les catégories manquantes comme : âge, sexe, communauté, casier judiciaire, taille, poids, handicap, nationalité, état civil, race, religion, lieu géographique, classe sociale, personnalité, et d'autres catégories.

Étape 2:

Donner un bref aperçu de la discrimination et/ou de la marginalisation dans la société vanuataise.

Remarques :

La discrimination affecte les occasions qui s'offrent au peuple, leur bien-être et leur estime de soi. Aujourd'hui, la discrimination demeure un problème fondamental dans le monde. Il existe parfois des lois, des traditions, des politiques et des pratiques qui occasionnent ou perpétuent la discrimination. Les sociétés continuent d'établir des distinctions fondées sur l'origine ethnique, la race, le handicap, le sexe et d'autres caractéristiques qui ne devraient pas influencer la réussite des personnes ou leur bien-être.

Étape 3:

Posez la question aux élèves : Existe-t-il de groupes dans la société vanuataise qui pourraient se sentir exclus? Qui et pourquoi?

Étape 4:

Ensuite, demandez aux élèves de réfléchir au-delà du contexte du Vanuatu, et de penser à d'autres pays du monde. Demandez-leur de faire un brainstorming sur ces groupes à travers le monde qui peuvent se sentir exclus ou marginalisés (être marginalisés fait référence à la relégation en marge de la société en raison d'un manque d'accès aux droits, aux ressources et aux opportunités).

Essayez de trouver de groupes tels que : les femmes, les personnes handicapées ; les personnes vivant ou travaillant dans des zones éloignées ; les minorités ; les réfugiés et les personnes déplacés en raison des catastrophes naturelles et les migrants, les électeurs à domicile ou hospitaliers ; les prisonniers ; les jeunes ayant abandonnés l'école, les malades (p.ex. COVID-19) ; les jeunes et les vieux.

Veillez à ce que les élèves comprennent bien ces termes.

Étape 5:

Demandez aux élèves de consulter le graphique " marginalisé " à la page 34 dans le manuel de l'élève.

Étape 6:

Répartissez un groupe potentiellement marginalisé à des paires d'élèves et demandez-leur de faire un brainstorming dans leurs cahiers d'exercices :

1. Comment ce groupe pourrait-il être marginalisé ou exclu de certains aspects de la société?
2. Quels obstacles ces personnes peuvent-elles rencontrer pour accéder à leurs droits politiques ?

Accordez-leur 10 minutes pour faire ce brainstorming, puis donnez des exemples issus de leurs propres expériences ou de leur connaissance générale. Passez dans les rangées et donnez des suggestions aux groupes qui ont des difficultés à trouver des réponses.

À la fin des exercices, les idées de chaque groupe seront partagées une par une avec la classe.

Étape 7:

En préparation, écrivez la question 1 sur le côté gauche et la question 2 sur le côté droit du tableau. Au fur et à mesure que chaque groupe lit leurs réponses aux deux questions, résumez leurs réponses en quelques mots sur le côté approprié du tableau.

Au fur et à mesure que chaque groupe lit ses réponses, il se peut que vous trouverez des réponses similaires. Dans ce cas, il suffit de cocher à côté de réponses similaires. À la fin, lorsque toutes les réponses sont notées, parlez d'une façon générale des similarités et des différences avec les réponses.

Soulignez que de nombreux groupes ont mentionné "discrimination" à la fois aux deux questions. Cela devrait montrer que c'est la discrimination sociale et l'exclusion de certains groupes de personnes qui constituent parfois le principal obstacle à l'accès de ces personnes à leurs droits politiques.

Rappelez aux élèves que les droits politiques comprennent : les droits de se joindre à un parti politique ; de se présenter aux élections et de participer librement à des rassemblements politiques, etc.

Étape 8 :

Rappelez aux élèves que les sociétés démocratiques accordent une grande importance au principe de l'égalité de tous. L'égalité signifie que tous les individus sont valorisés sur un pied d'égalité, ont des chances égales et ne peuvent faire l'objet de discrimination en raison de leur race, religion, groupe ethnique, sexe ou handicap.

Activité : Convention sur les droits des personnes handicapées

Expliquez aux élèves que cette activité va leur permettre d'explorer spécifiquement la manière dont les personnes handicapées ont parfois des difficultés à accéder à leurs droits politiques.

Donnez un bref aperçu de la Convention sur les droits des personnes handicapées (CDPH).

Remarques :

La CDPH est une liste de droits dont bénéficient les personnes handicapées. Elle est composée de différentes parties appelées articles. En général, chaque article correspond à un droit. L'article 29 concerne le droit de participer à la vie politique. Cet article stipule que toutes les personnes handicapées ont le même droit de participer à la vie politique que les autres citoyens.

Cela signifie que tous les citoyens doivent soutenir les personnes handicapées. Les personnes handicapées peuvent, en participant à la vie politique, s'assurer que les gouvernements adoptent des lois et des décisions qui les aident. Le droit de voter et de se présenter aux élections est très important. Il donne aux personnes handicapées la possibilité de prendre des décisions importantes. Il signifie également que les personnes handicapées sont égales aux autres citoyens devant la loi.

Selon la CDPH :

Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire l'objet à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.



Vanuatu a signé la CDPH en 2007 et l'a ratifié (accepté) en 2008. Le gouvernement a consacré des efforts pour que les personnes handicapées puissent jouir pleinement, et sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme conformément à cette Convention. La politique nationale de développement inclusif des personnes handicapées 2018-2025 fait partie du plan officiel du gouvernement. Elle a été élaborée après une consultation nationale et reflète les contributions des personnes handicapées.

Remarques :

Les gouvernements doivent encourager les personnes handicapées à s'impliquer davantage dans la communauté et la politique, en les encourageant par exemple à :

- Rejoindre des organisations de personnes intéressées par la politique ;
- Se réunir et former des organisations de personnes handicapées.

Discuter avec les élèves pour savoir s'ils connaissent des personnes handicapées qui sont actives sur le plan politique.

Activité : Les élections accessibles

Étape 1:

Commencez cette activité en expliquant que voter et devenir candidat à une élection sont deux des droits politiques les plus importants qui devraient être accessibles aux personnes handicapées.

Remarques :

Les autorités électorales doivent veiller à ce que chaque électeur éligible ait la possibilité de voter. Le scrutin doit être facile et accessible, pour éviter les déplacements et les efforts inutiles pour l'inscription et le vote, quel que soit le lieu où l'on vit ou les circonstances. De même, la possibilité de devenir candidat doit leur être facile.



Le CPRD dit que tout le monde a le droit de vote. Cela signifie que toutes les personnes handicapées ont le même droit de vote que les autres citoyens. Pourtant, dans de nombreux pays, les personnes souffrant de déficiences intellectuelles et de problèmes de santé mentale sont privées du droit de vote.

Étape 2:

Faites un rapide brainstorming ensemble, en posant et en écrivant des réponses à la question : Pouvez-vous identifier les différents types de handicaps ?

Obtenir des réponses telles que : déficience visuelle ; surdité ou déficience auditive ; mobilité réduite ; déficience intellectuelle et troubles de santé mentale, maladies chroniques, etc.

Assurez-vous que le langage approprié est utilisé lorsque vous écrivez ces termes au tableau, veillez à utiliser un langage inclusif.

Étape 3 :

Attribuez un type de handicap à des paires d'élèves. Demandez-leur de faire un brainstorming sur les différents types de défis auxquels les personnes atteintes de ce handicap peuvent être confrontées lorsque :

1. Ils votent;
2. Ils sont candidats.

Étape 4:

Partagez ces idées de brainstorming par type de handicap, en soulignant encore une fois les similarités et les différences dans les réponses.

Résumez les idées en discutant des élections accessibles en général.

Remarques :

Les personnes handicapées ont souvent du mal à participer aux élections, par exemple :

- Il est difficile d'accéder au bureau de vote et d'y entrer si vous vous déplacez en fauteuil roulant ;
- Les personnes handicapées ne connaissent pas leur droit de voter ou de se présenter aux élections ;
- Les informations sur les élections et le vote sont difficiles à comprendre ;
- Les gens manquent peut-être de confiance pour devenir candidat.

Étape 5:

Demandez aux élèves de répondre à la question suivante dans leur cahier d'exercice.

" Pourquoi certaines personnes handicapées ont-elles souvent du mal à participer aux élections ?"

Étape 6:

Demandez maintenant aux élèves, toujours dans la même équipe, de réfléchir sur certaines stratégies qui pourraient permettre de relever certains des défis auxquels les personnes ayant ces handicaps pourraient être confrontées.

Étape 7:

Partagez ces idées ensemble, en soulignant encore une fois les similarités et les différences dans les réponses, selon le handicap. Félicitez les élèves pour leurs propositions créatives et encouragez les autres à réfléchir également à des solutions pendant que vous parcourez les réponses à chaque groupe. Résumez les idées en discutant des stratégies pour faciliter les élections accessibles en générales.

Remarques :

Il existe plusieurs moyens pour aider les personnes handicapées à voter et à se présenter aux élections.

Assistance offerte aux personnes âgées vivant avec un handicap

Le bureau électoral du Vanuatu a pour politique de faciliter la procédure de vote des personnes handicapées aussi simple que possible.

Le président du bureau de vote et les autres agents doivent :

- S'assurer que les personnes qui ont besoin d'aide (les personnes âgées, les électeurs handicapés, les femmes enceintes ou allaitantes et les parents qui ont des bébés) passent en tête de la file d'attente;
- S'assurer qu'elles sont traitées avec respect et dignité;
- Rappelez aux électeurs handicapés dans la file qu'ils peuvent être accompagnés d'une personne de leur choix s'ils ont besoin d'aide pour remplir leur bulletin de vote. Il faut préciser que personne ne peut aider plus d'un électeur.

Vote des électeurs handicapés

Tout électeur ayant un handicap physique peut désigner une personne de son choix – qui doit être un électeur inscrit – pour l'accompagner dans l'isoloir. Les assesseurs, les représentants des partis/candidats et les observateurs ne sont pas autorisés à aider un électeur, à l'exception du président, qui doit voter suivant le choix de l'électeur et préserver le secret du scrutin.

Demandez aux élèves s'ils connaissent une organisation qui soutient les personnes handicapées? Vous pouvez mentionner :

- Vanuatu Disability Promotion and Advocacy Association;
- Vanuatu Society for People with Disabilities;
- The Rainbow Disability Theatre (Wan Smolbag);
- Vanuatu Paralympic Committee.



Leçon 12 : Vote



Résultat de la leçon :

Mieux connaître le processus de vote, ce à quoi il faut s'attendre dans un bureau de vote.

Termes/concepts clés :

Président, assesseur, urne, bulletin de vote

Idée d'entraînement :

Partis politiques au Vanuatu



Qu'est-ce que le vote?

Remarques :

Dans le passé, vous n'avez jamais voté dans une élection officielle. Or, il s'agit d'une étape importante pour devenir un adulte. Lorsque vous aurez 18 ans, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales et participer aux élections. Le vote est la chose la plus importante que vous puissiez faire pour participer à la vie du pays. Par contre, si vous refusez de voter, votre voix ne sera pas entendue lorsque vous aurez besoin de vous exprimer. Il faut se rappeler que chacun a le droit d'exprimer son choix par le bulletin de vote. En tant que jeune électeur, votre voix sera importante pour déterminer l'avenir du pays.

Activité : Les partis politiques au Vanuatu

Qu'est-ce que les partis politiques ?

Remarques :

Nous allons parler des partis politiques et des candidats indépendants. Lorsque vous votez, vous êtes libre de choisir l'un ou l'autre.

Brainstorming : Demandez aux élèves de nommer autant de partis politiques du Vanuatu que possible. Accordez-leur suffisamment de temps pour réfléchir et écrivez au tableau les noms des partis qu'ils suggèrent.

Vous trouverez ci-dessous la liste des partis politiques qui ont remporté des sièges lors des élections générales de 2019. Combien d'entre eux connaissez-vous ?

- Union des partis modérés
- Parti national uni
- Confédération des Verts Vanuatu
- Parti du développement rural
- Mouvement libéral du Vanuatu
- Parti du développement national
- Parti populaire pour l'unité et le développement
- Mouvement d'autonomie culturelle du Vanuatu
- Vemarana
- Mouvement coutumier de Ngwasoanda
- Mouvement de transformation océanique
- Parti populaire
- Mouvement communautaire Vanuatuane
- Parti fraternel mélanésien
- Parti Kia Koe
- Parti du développement progressiste du Vanuatu



Remarques :

Vanuatu est un petit pays mais nous disposons de nombreux partis politiques. Certains sont bien établis, d'autres sont temporaires. Ils se réunissent pour une élection et disparaissent parfois peu après s'ils perdent. Certains partis s'associent à d'autres pour former une alliance ou une coalition, qui peut ou non durer.

Si vous êtes intéressé à vous joindre ou à voter pour un parti politique, il est essentiel d'examiner d'abord sa fondation /son histoire, il faut savoir depuis combien de temps ce parti existe, et surtout, ce qu'il représente. Les partis politiques publient leur programme et leurs intentions. C'est ce qu'on appelle un Manifeste ou une Plateforme politique de parti politique. Les candidats indépendants publient également leurs intentions.

Faire des choix judicieux

Lorsque vous choisissez votre candidat, rappelez-vous de ce qui fait un bon leader. Il est important que nos leaders soient honnêtes, travailleurs et dignes de confiance, et qu'ils évitent la corruption. Nous voulons qu'ils accordent la priorité aux besoins du peuple et qu'ils s'efforcent d'améliorer la vie dans nos communautés. Il est primordial que nos leaders se soucient des droits des femmes, des personnes vivant dans les petites communautés, des minorités et des personnes handicapées. Il faut qu'ils fassent pareil pour l'éducation, les soins de santé du peuple et les possibilités d'emploi pour les jeunes. Il est vital que le candidat qui vous représentera se soucie de la jeunesse et agisse dans l'intérêt de préserver l'environnement dans nos îles et villages.

Il est essentiel d'écouter les propositions des partis politiques et même des candidats indépendants et ce qu'ils défendent. Vous pouvez également arranger un rendez-vous avec le candidat, lui poser des questions et partager vos idées avec lui.

Assurez-vous d'être polis mais sans avoir peur! Parlez de vos propositions aux candidats. Ce n'est pas un manque de respect. C'est votre droit. Il est normal de manifester son désaccord mais il est inutile de critiquer le travail des politiciens (ce qu'ils ont accompli ou non). Vous devez proposer des suggestions positives sur la façon d'améliorer la vie et leur demander s'ils sont prêts à accomplir ses responsabilités.

Les jeunes peuvent influencer les partis politiques et les candidats indépendants. Le vote des jeunes est important dans une élection. Mais, il faut que vous sachiez que votre vote vaut autant que celui d'une personne âgée.



Activité : Discussion

Répartissez la classe en groupe de quatre. Demandez-leur de discuter pendant 10 minutes de trois choses principales, qu'ils pensent que les politiciens devraient faire pour le pays. Demandez à chaque groupe de faire un rapport de leur travail devant la classe et résumez les idées en les écrivant au tableau. Si une idée est répétée, cochez à côté de l'idée. À la fin, notez quelles idées viennent en tête.

Remarques :

Comme vous pouvez le constater, vous les jeunes, vous avez déjà de bonnes idées pour ce dont le pays a besoin. Il faudra maintenant savoir si l'un des partis politiques ou des candidats indépendants partagent ces idées.

Demandez : Qui connaît le nom du député de cette circonscription?

Remarques :

Lorsque le parlement est en session, les députés siègent au parlement à Port-Vila. Ils examinent et peuvent proposer de nouvelles Lois et discuter des questions au parlement. Il s'agit notamment de questionner les ministres sur les enjeux d'actualité, y compris celles qui touchent leurs électeurs locaux.

Les députés partagent leur temps entre le travail au parlement à Port-Vila et le travail dans leurs circonscriptions, ceux qui les ont élus. De plus, s'ils sont membres d'un parti politique, ils travailleront également avec le parti pour faire avancer la vision et les valeurs de ce parti.

Certains députés du parti au pouvoir (ou des partis) peuvent devenir ministres du gouvernement ayant des responsabilités spécifiques dans certains domaines, comme la santé ou l'éducation. Ils ne cessent de travailler pour leur circonscription et, quel que soit leur rôle au sein du gouvernement ou du parlement, ils doivent tenir des réunions régulières pour écouter et aider leurs électeurs. Ils peuvent questionner un ministre du gouvernement au nom des habitants de leur communauté et mettre en évidence des problèmes particuliers qui interpellent fortement les habitants.

Il est donc important de savoir qui est votre député !

Hao blong yu vot long eleksen

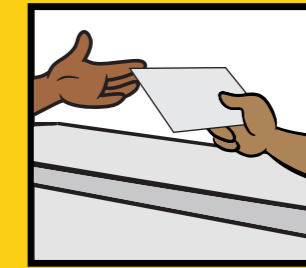
1. Ko long Polling Stesen



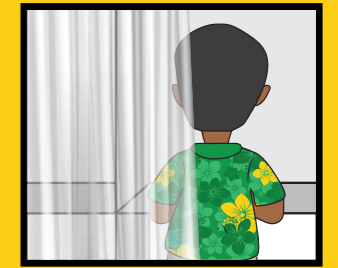
2. Givim Nasonal kad blong yu



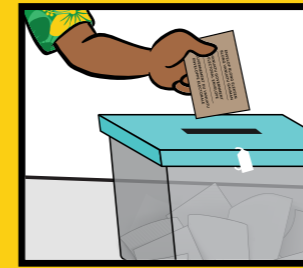
3. Karem Balot pepa



4. Findem foto blong kandidet mo putum insaed long envelop



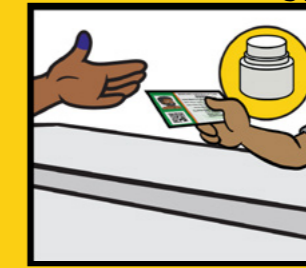
5. Putum vot blong yu long balot bokis



6. Sakem balot we yu no usum long plaes blong toti



7. Makem finga long ink mo karem bak Nasonal Kad blong yu



Le vote

En général, un seul bureau de vote se situe dans chaque section électorale, mais dans les régions peuplées (principalement urbaines) il peut y avoir plus d'un bureau de vote dans une section électorale. La plupart des bureaux de vote sont situés dans les écoles et les centres communautaires, et sont gérés par le personnel du bureau électoral du Vanuatu. C'est la police qui assure la sécurité dans les bureaux de vote.

Activité : étape du vote – jour du scrutin

Remarques :

Le jour du scrutin est fixé sur un seul jour, jamais sur un week-end. Au Vanuatu, le scrutin se déroule en une seule journée, de 7h30 à 16h30. C'est évident que dans un bureau de vote le nombre des électeurs varie. Pendant les élections, le pays, la province ou la municipalité est divisé en circonscriptions et chaque circonscription est en outre divisée en section électorale.

Les procédures sont les mêmes pour les élections nationales, provinciales et municipales. Il est important de se rappeler la nécessité de s'inscrire avant de pouvoir voter le jour du scrutin. Il faut s'assurer d'avoir sa carte nationale et de s'inscrire dès que vous atteignez vos 18 ans. Une fois inscrit, votre nom apparaîtra sur la liste électorale de votre bureau de vote. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas voter.

Les bureaux de vote

Le bureau de vote est là où le scrutin se déroule. La règle générale consiste à établir un bureau de vote par section électorale. Cependant, certaines sections électorales comptent plus d'un bureau de vote, selon le nombre des électeurs et de l'accessibilité (cela se produit dans les régions peuplées, principalement dans les zones urbaines). L'emplacement des bureaux de vote est publié en avance par le secrétaire du bureau électoral (SBE). Il y a environ 352 bureaux de vote dans le pays.

Une personne peut voter à une élection seulement si :

1. Son nom figure sur la liste électorale du bureau de vote ; et
2. Il présente sa carte nationale d'identité au bureau de vote le jour du scrutin.

Chaque bureau de vote est placé sous la direction d'un président qui est nommé par l'agent de l'inscription. L'agent de l'inscription nommera également des assesseurs pour aider le président.

Demandez aux élèves de lever la main et de répondre à la question : Qui pourrez-vous trouver dans un bureau de vote ?

Réponses : 3 agents :

- **Le président :**
Le président du Bureau de Vote (PBV) est responsable de la gestion globale du processus de vote en veillant à ce que les procédures soient soigneusement suivies avant, pendant et après le scrutin.
- **Assesseur 1:**
Est responsable de l'identification des électeurs et de la remise des bulletins de vote.
- **Assesseur 2:**
Est responsable de conseiller les électeurs de tremper leur doigt dans l'encre pour marquer qu'ils ont déjà voté.

La présence d'autres personnes est autorisée dans le bureau de vote pendant le scrutin. Elles doivent rester dans la zone désignée et être accréditées par le bureau électoral du Vanuatu. Elles ne doivent pas interférer avec le processus ou voir pour qui les électeurs votent. Ces personnes comprennent :

- Les délégués des partis politiques ou candidats (portant un insigne du BEV) ;
- Les observateurs nationaux/internationaux accrédités (portant un insigne du BEV) ;
- Les membres des médias munis de carte de presse valide et d'un insigne du BEV ;
- Les agents de police qui ont été nommés au bureau de vote (normalement postés à l'entrée, mais ils peuvent être autorisés à entrer dans le bureau de vote par le président, par exemple pour aider les personnes handicapées) ;
- Les délégués des candidats et les observateurs sont autorisés à s'asseoir dans une zone désignée pour surveiller le processus et s'assurer que tout se passe correctement.

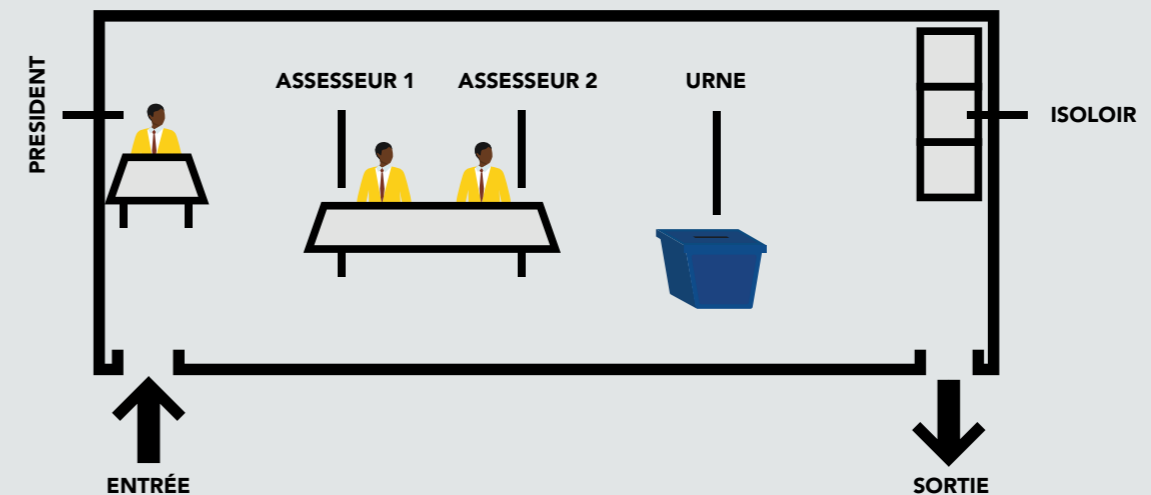
Le bureau électoral du Vanuatu (BEV) a pour politique de faciliter autant que possible la procédure de vote pour les personnes handicapées. Tout électeur souffrant d'un handicap physique peut désigner une personne de son choix qui doit être un électeur inscrit pour l'aider.

Disposition des bureaux de vote

Bureau de vote ordinaire

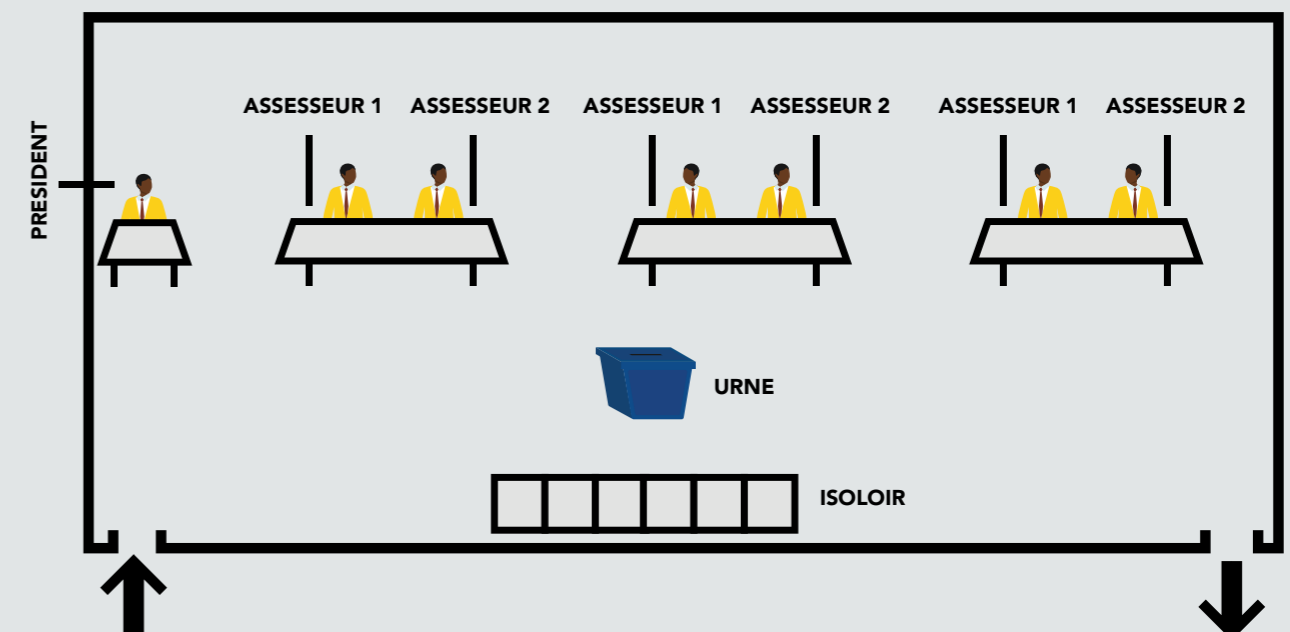
Le bureau de vote est géré par au moins trois agents :

- Le président (P)
- Deux assesseurs (les deux assesseurs font un point de contrôle)



Grand bureau de vote

Dans les grands (« méga ») bureaux de vote (principalement dans les centres urbains), il peut y avoir plusieurs points de contrôle pour accélérer le processus, ainsi qu'un contrôleur de file d'attente pour faciliter la circulation des électeurs.



Demandez aux élèves de voir les étapes de vote dans leur cahier d'exercice, puis de relier l'étape avec le bon numéro.

1. Présenter votre carte nationale d'identité au bureau de vote.
2. L'assesseur vérifie votre nom sur la liste électorale.
3. Une fois votre nom trouvé et votre identité vérifiée, l'assesseur cochera votre nom et votre numéro.
4. Il vous donne un bulletin de vote.
5. Dirigez-vous vers l'isoloir.
6. Regardez attentivement le bulletin de vote et trouvez la personne pour qui vous voulez voter.
7. Cocher le nom du candidat pour lequel vous voulez voter et mettez-le dans l'enveloppe et sortez de l'isoloir.
8. Indiquez à l'assesseur que vous avez un seul bulletin de vote.
9. Introduisez votre bulletin de vote dans l'urne.
10. Tremper votre pouce gauche dans l'encre devant l'assesseur.
11. Reprendre votre carte nationale d'identité.
12. Quitter le bureau de vote.

Votre vote est secret

Personne ne saura pour qui vous avez voté et vous n'êtes pas obligé de le dire à qui que ce soit. Votre vote est secret. Si on cherche à vous menacer, à vous effrayer ou à vous forcer à dire pour qui vous allez voter, signalez-le à la police.

Il est interdit d'accepter de l'argent ou des cadeaux d'un candidat ou de son délégué en échange de votre vote. C'est une infraction et vous pourrez être condamné à une amende ou à une sanction.

Il existe des lois, des règles et des règlements concernant les élections. Celles-ci sont importantes parce que nous voulons tous que les élections soient libres, justes, transparentes, dignes de confiance et pacifiques. Il est de la responsabilité de chacun d'obéir à la loi et d'éviter de faire quoi que ce soit d'illégal. Faire quelque chose de mal, c'est commettre une infraction et peut être puni d'une amende ou même d'une peine d'emprisonnement.

Leçon 13: Infractions électorales et l'importance de voter



Résultat de la leçon :

Mieux connaître les règles concernant les élections, les dispositions pénales, l'importance du vote et de la jeunesse dans les élections.

Termes/concepts clés :

Infraction, achat de vote, intimidation

Idée d'entraînement :

Vrai ou faux ?



Activité : Juste ou faux ?

Remarques :

Il existe des lois, des règles et des règlements concernant les élections. Celles-ci sont importantes parce que nous voulons tous que les élections soient libres, justes, transparentes, dignes de confiance et pacifiques. Il est de la responsabilité de chacun d'obéir à la Loi et d'éviter de faire quoi que ce soit d'illégal. Faire quelque chose de mal, c'est faire une infraction et peut signifier une amende ou même une peine d'emprisonnement.

Demandez aux élèves d'ouvrir leur cahier d'exercice et d'écrire les chiffres 1 à 12 dans une colonne.

Ensuite, leur demander d'ouvrir leur manuel et de lire les déclarations de 1 à 12. Accordez-leur 10 minutes pour décider si les déclarations sont justes ou fausses. Les élèves doivent écrire leurs réponses à la déclaration correspondante dans leurs cahiers d'exercices.

A la fin des 10 minutes, lisez chaque déclaration. Demandez aux élèves de lever la main s'ils ont répondu « juste ». Demandez à un ou deux d'entre eux d'expliquer leur réponse. Ensuite, écrivez la bonne réponse et l'explication dans la colonne droite du tableau ci-dessous. Dites aux élèves de cocher leur réponse si celle-ci est correcte et de mettre une croix s'ils se sont trompés. A la fin, ils compteront combien de mauvaises ou de bonnes réponses ils ont obtenu.

	Déclaration	Juste / Fausse	Explication
1	J'ai voté dans mon bureau de vote et je me suis précipité vers l'autre côté de l'île pour voter à nouveau dans le bureau de vote de mon ami. Je suis vraiment heureux car mon vote vaut deux fois plus !	Fausse	Voter plus d'une fois dans une même élection est une infraction grave. La règle d'or est : une personne, un vote.
2	Je peux voter dans n'importe quel bureau de vote de ma section électorale.	Fausse	Vous ne pouvez voter que dans le bureau de vote qui vous a été attribué. Votre nom apparaîtra uniquement dans la liste électorale attribuée à votre bureau de vote. Assurez-vous de vérifier son emplacement.
3	Faire semblant d'être quelqu'un d'autre et d'utiliser sa carte nationale d'identité pour voter est une infraction.	Juste	Usurper l'identité de quelqu'un et voter à sa place est une infraction grave.
4	Mon vote est important : un candidat m'a donné 2000 VT pour que je vote pour lui !	Fausse	C'est de la corruption. Le fait d'obtenir de l'argent en échange de vote pour un candidat particulier est un crime.

5	Les cadeaux font partie de notre culture. Je peux accepter des cadeaux de type nourriture, boisson et autres de la part d'un candidat et promettre de voter pour lui même si ce ne serait pas le cas. Le vote est secret, ils ne le sauront jamais!	Fausse	Accepter des cadeaux de la part d'un candidat est également une forme de corruption. Votre candidat et vous-même pouvez être punis pour avoir offert et accepté des cadeaux.
6	J'ai le droit à la liberté d'expression. Je peux faire de fausses déclarations concernant un candidat.	Fausse	La liberté d'expression exclue le fait de mentir ou d'inventer des choses. Publier des fausses informations sur un candidat est une infraction.
7	Empêcher un agent électoral de faire son travail sera puni même s'il fait quelque chose de mal.	Juste	Personne ne doit interférer avec les agents du bureau de vote. Lorsque vous êtes témoin d'une erreur commise par un agent électoral, signalez-le à la police, mais n'interférez pas.
8	Détruire ou voler les bulletins de vote me causera de sérieux ennuis.	Juste	Le seul bulletin de vote que vous pouvez toucher est celui que vous utilisez pour voter. La falsification des bulletins de vote est considérée comme une infraction grave.
9	Je peux prendre une photo de mon bulletin de vote et l'envoyer à mes amis ou à mon candidat préféré pour leur prouver que j'ai voté.	Fausse	Le vote est secret. Il est interdit de prendre de photos à l'intérieur du bureau de vote. Il est de la responsabilité de chacun de garder le vote secret.
10	Il est incorrect et inacceptable de donner de fausses informations aux autorités électorales.	Juste	Les informations que vous donnez aux autorités telles que votre nom et vos coordonnées doivent être correctes. Dans le cas contraire, vous êtes passible d'une amende ou même d'un procès.
11	Seul, les agents électoraux ont droit au contrôle de l'urne et aux autres documents électoraux.	Juste	Seuls, les agents électoraux sont autorisés à toucher ou à manipuler d'une façon quelconque l'urne destinée à être utilisée lors d'une élection. La seule fois où vous pouvez vous approcher de l'urne c'est au moment d'exprimer votre vote. Il est interdit de toucher aux autres documents électoraux tels que la liste électorale et les feuilles de pointage.
12	Ma sœur me ressemble beaucoup. Je peux prendre sa carte nationale d'identité et voter à sa place. Aucun problème car nous sommes de la même famille.	Fausse	C'est une usurpation d'identité et c'est une infraction. Vous ne pouvez voter que pour vous-même. Le seul cas où vous pouvez voter pour quelqu'un d'autre est si cette personne est malade ou ne peut pas se déplacer. Mais elle doit remplir un formulaire avant le jour du scrutin et si celui-ci est approuvé par le BEV, vous pouvez apporter le formulaire avec vous et voter en son nom. Cela s'appelle le vote par procuration.



Quels sont les principales infractions électorales ?

1. Voter plus d'une fois.
2. Voter dans un lieu qui n'est pas votre bureau de vote assigné.
3. Faire semblant d'être quelqu'un d'autre et voter à sa place.
4. Corruption : accepter de l'argent d'un candidat et promettre de voter pour lui.
5. Négocier : accepter des cadeaux de nourriture, de boisson ou tout autre échange pour voter pour un candidat particulier.
6. Faire de fausses déclarations sur les candidats.
7. Empêcher un fonctionnaire électoral de faire son travail.
8. Détruire ou voler des bulletins de vote.
9. Faire en sorte que voter ne soit plus un secret.
10. Donner de fausses informations aux autorités électorales.
11. Interférence avec l'urne ou tout autre matériel électoral.

Remarques :

Les infractions électorales sont très graves. Vous risquez d'être condamné à une amende, et même de vous retrouver devant un tribunal ou en prison. Tromper ou enfreindre les règles d'une manière ou d'une autre pendant une élection nuit à la crédibilité du processus pour tout le monde. Cette attitude est nuisible à la démocratie de notre pays. Nous devons tous veiller à la crédibilité et à l'équité de l'élection.

Tout citoyen a le droit de signaler toute infraction électorale en déposant une plainte auprès des tribunaux, au plus tard 21 jours après la date de l'infraction présumée.

Tout citoyen ou candidat a le droit de déposer un recours en matière de contentieux électoral pour contester les résultats de l'élection. Les recours doivent être formés dans les 21 jours qui suivent la publication des résultats du scrutin au Journal Officiel. La Cour Suprême traite directement tous les recours.



Mon vote est ma voix

Remarques :

Les gens votent pour différentes raisons : beaucoup votent car c'est un droit et une responsabilité et ils souhaitent voir des changements et des améliorations dans leur communauté. D'autres refusent de voter parce qu'ils pensent que c'est une perte de temps. Pourtant, chaque vote compte. Une augmentation concernant le nombre d'électeurs à chaque élection signifie une meilleure représentation et une meilleure qualité de vie pour tous. Lorsque vous votez, vous choisissez des politiques et des gens qui, selon vous, ont vos intérêts à cœur, ainsi que ceux de la communauté et de la nation.

Demandez aux élèves de regarder l'illustration intitulée " Pourquoi voter ? " à la page 45 de leur manuel. Demandez-leur ce que pense cette femme. Permettez aux élèves d'exprimer à tour de rôle ce que les images signifient pour eux. Demandez-leur ce qui manque à l'image ?

Pourquoi voter ?



Remarques :

Si vous vous intéressez à des questions telles que la protection de l'environnement, les droits des animaux, les soins de santé, l'immigration, l'université, l'emploi et l'impôt sur le revenu, vous devriez voter. Si les candidats choisissent ignorer leurs promesses, il est possible de les exclure lors de la prochaine élection et de choisir un candidat qui, selon vous, fera mieux.

Activité : Débat



Dites aux élèves qu'ils vont participer à un débat sur le sujet :
" Le vote doit être obligatoire ".

Préparation :

Répartissez les élèves en deux groupes – "POUR" et "CONTRE".

1. Demandez un volontaire pour être le président du débat.
2. Séparer chacun des deux groupes en trois petits groupes.
3. Les petits groupes discutent et préparent leurs arguments (discours de 2 minutes)
4. Trois débatteurs qui sont "Pour" et trois qui sont "Contre" partageront leurs arguments.

Laissez suffisamment de temps aux élèves pour la discussion en groupe et la préparation de leurs discours. Leur-demandez ensuite de planifier les arguments de leur équipe en utilisant : la feuille de planification du débat dans leur manuel, et " arguments Pour et Contre le vote obligatoire " (voir pages 96 et 97).

Introduction du sujet :

Le vote obligatoire émane d'une croyance fondamentale selon laquelle la participation est un aspect essentiel et non négociable de la démocratie – C'est un droit mais aussi un devoir (une responsabilité) civique.

La plupart des gouvernements démocratiques considèrent le vote aux élections comme un droit de citoyenneté. Certains pensent que la participation aux élections relève également de la responsabilité civique du citoyen. Certains pays ont rendu le vote obligatoire par la Loi et parviennent même à imposer des sanctions telles que des amendes aux personnes qui refusent de voter. La mesure dans laquelle le vote obligatoire est appliqué varie d'un pays à l'autre.

Environ 20 pays ont un système de vote obligatoire : l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Brésil, la Bolivie, la Bulgarie, le Costa Rica, la République démocratique de Congo, l'Équateur, l'Égypte, la Grèce, le Gabon, le Guatemala, le Honduras, le Liban, la Libye, le Luxembourg, le Nauru, la Corée du nord, le Mexique, le Panama, le Pérou, le Singapour, la Suisse, la Thaïlande et l'Uruguay.

Débat :

L'équipe "POUR", défendra l'idée que le vote doit être obligatoire et l'équipe « CONTRE » s'y opposera.

Expliquez aux élèves que rien ne les oblige à être personnellement d'accord avec la déclaration pour la défendre.

Le président gère le processus du débat, en invitant les orateurs à prendre la parole, et en vérifiant le temps alloué. Chaque orateur a un maximum de 2 minutes pour parler.

Il vérifie soigneusement le temps de parole. Il fait signe lorsqu'il reste 10 secondes à un orateur. Après 2 minutes, l'orateur peut terminer sa phrase et s'arrêter.

Une fois que les deux parties se sont exprimées, accordez-leur 2 minutes pour préparer une réfutation et un résumé.

Tout d'abord, l'équipe CONTRE ensuite l'équipe POUR présenteront leur réfutation et résumé en 2 minutes. Le débat est enfin terminé.



Arguments pour les deux équipes

POUR

- Le vote est une partie nécessaire des devoirs de la citoyenneté, comme le devoir juridique, le paiement des impôts, l'éducation obligatoire.
- Le parlement reflète plus précisément la "volonté de l'électorat".
- La politique et la gestion des pouvoirs publics doivent inclure tous les électeurs.
- Les campagnes électorales des candidats peuvent être basées sur la réalité des enjeux actuels, plutôt que sur la nécessité d'encourager les gens à voter.
- Donner une grande légitimité au gouvernement élu.
- Les candidats qui sont élus remportent la majorité des voix des citoyens.
- Dans les pays à faible taux de participation, les candidats peuvent gagner avec un faible pourcentage du vote total.
- Un faible taux de participation suscite des questions sur la légitimité de l'ensemble du système politique : " Quel est le droit d'un dirigeant élu de gouverner si la plupart des citoyens s'abstiennent de voter pour lui ? ".
- Dans la démocratie qui est par et pour le peuple, chacun doit avoir son mot à dire.
- Avec l'obligation de voter, l'Australie est l'un des pays où la participation civique est la plus élevée au monde (taux de participation de 95 %), comparé aux Tonga (67 %) et aux États-Unis (57 %) lors de l'élection présidentielle américaine.
- La participation accrue des groupes dont le taux de participation est faible est encouragée. Dans le cas du vote volontaire, les personnes les plus pauvres et les moins éduquées ont tendance à renoncer au vote, orientant ainsi la politique vers les riches et les éduqués. De plus, vu leur abstention, les politiciens refusent d'élaborer des politiques à leur intention, ce qui accroît leur marginalisation.
- Grâce au vote obligatoire, les candidats sont tenus de respecter et de considérer leurs besoins.
- L'obligation de voter accroît l'éducation politique des gens, qui y prêtent davantage attention s'ils savent qu'ils doivent voter.
- Le vote obligatoire ne force pas un choix. Les citoyens peuvent toujours mettre un bulletin inutilisable ou en blanc dans l'urne. L'électeur n'est obligé de voter pour personne parce que le vote est secret.
- Il permet à la politique de mieux répondre aux besoins de la population. Les candidats en manque de finances peuvent éviter de dépenser de l'argent juste pour persuader les électeurs de venir voter.

CONTRE

- Les citoyens ont le droit de décider de voter ou non.
- Il n'est pas démocratique de forcer les gens à voter et c'est une violation de la liberté.
- La légitimité démocratique des gouvernements élus dans le cadre du vote obligatoire peut être remise en question si les gens ont été forcés.
- Le vote obligatoire réduit la légitimité des députés élus lorsqu'ils remportent des votes des électeurs désintéressés et ignorants qui votent simplement parce qu'elles y sont obligées.
- Cela augmente le nombre de "vote d'âne" (votes pour de candidats au hasard par des électeurs qui doivent voter par la Loi sans prendre au sérieux leur vote).
- Il peut augmenter le nombre de votes nuls (bulletins de vote inutilisables ou informels).
- Dans les pays où le vote est obligatoire, les électeurs sont moins formés sur le plan politique que dans les pays où le vote est volontaire (comme l'Australie par rapport à la Nouvelle-Zélande).
- Le vote obligatoire oblige les électeurs à voter pour un candidat même s'ils n'aiment aucun des candidats proposés.
- Le vote volontaire ne privilégie pas nécessairement les riches ou les personnes bien éduquées. Dans de nombreux pays, les pauvres et les personnes non éduquées peuvent se réunir en grand nombre et soutenir les candidats qui répondent à leurs attentes.
- La participation obligatoire au vote a rendu le système politique insensible. Ce système serait fortement secoué si le vote était volontaire. Les partis politiques et les candidats devraient faire plus d'efforts pour convaincre la population des avantages de leurs politiques afin d'inciter les électeurs à se présenter au bureau de vote.
- L'organisation d'élections auxquelles participe l'ensemble d'électeurs éligibles aux élections est un exercice coûteux (y compris les coûts de gestion des amendes infligées aux non-votants).
- Pourtant, le vote volontaire est moins coûteux.

À la fin du débat, demandez aux élèves de lever la main s'ils sont pour le vote obligatoire.

Activité : Terminez cet exercice avec la phrase "Je voterai parce que :"

Demandez aux élèves de réfléchir en silence pendant une minute pour compléter la phrase. Faites le tour de la classe en invitant chaque élève à dire sa phrase.



Élection en classe

Séance 1: Nominations des candidats et du personnel du bureau de vote

Résultat de la leçon :

Mieux connaître l'objectif et les processus des élections.

Termes/concepts clés :

Élection, vote, bulletin de vote, campagne électorale



Préparation / Matériels :

Boîte en carton pour "l'urne "

Rideau pour servir d'isoloir, la liste des élèves = " liste électorale"

Bouteille d'encre ou stylo de couleur pour "encre" les doigts des électeurs. Papier A3 et feutres de couleur ou peinture (pour les affiches). Plusieurs feuilles de papier A4

Feuilles blanches découpées en carrés destinés aux "bulletins de vote". Celles-ci doivent correspondre au nombre d'élèves (plus quelques extras).

Ruban adhésif

3 photocopies pour le schéma de disposition du bureau de vote



Remarques :

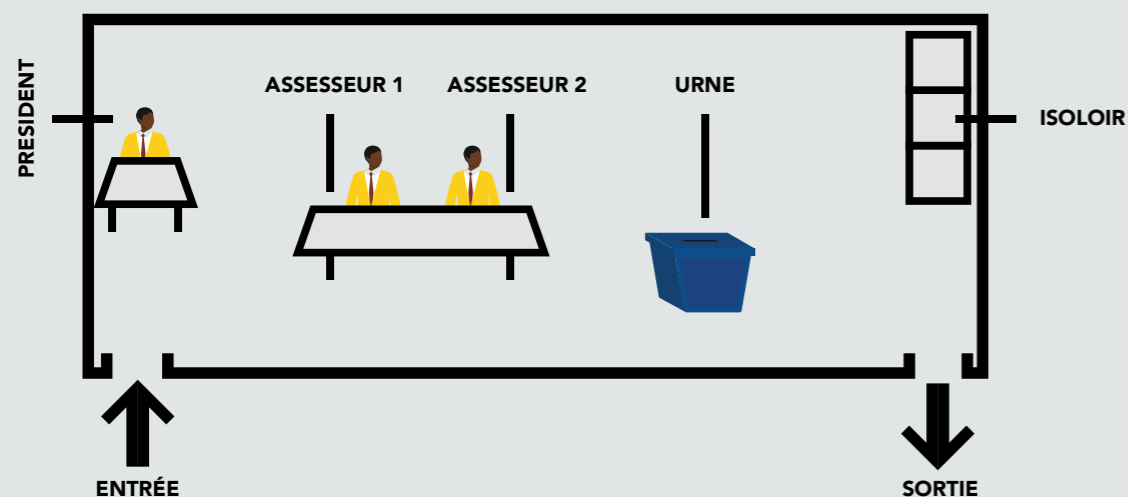
Nous allons procéder à notre propre exercice de vote pour élire nos deux représentants de classe, une fille et un garçon. Il faut se rappeler que le processus de vote sera différent de celui d'une véritable élection, mais les principes sont les mêmes. Dans notre élection, n'importe qui dans cette classe peut être candidat, mais dans les véritables élections, il y a des règles pour savoir qui peut devenir candidat. Par exemple, tout citoyen nivanuatais qui est un électeur inscrit peut devenir candidat à condition qu'il ou elle a 25 ans pour le parlement et 21 ans pour les conseils provinciaux et municipaux. Toute personne purgeant une peine de prison, en faillite ou ayant des dettes envers le gouvernement ou une agence gouvernementale est exclue de la liste des candidats. Il est également important de savoir que les fonctionnaires sont inéligibles au parlement, y compris les juges et les magistrats de l'ordre judiciaire, les membres du Corps de police et tous les chefs occupants les positions du président, vice-président, secrétaire ou trésorier du Conseil régional des chefs, du Conseil des chefs de l'île et du Conseil local des chefs. Il est intéressant de savoir que les membres du service de l'enseignement ne peuvent pas devenir candidats. La seule solution est de démissionner de votre emploi dans la fonction publique avant l'élection.

Disposition du bureau de vote

Bureau de vote ordinaire

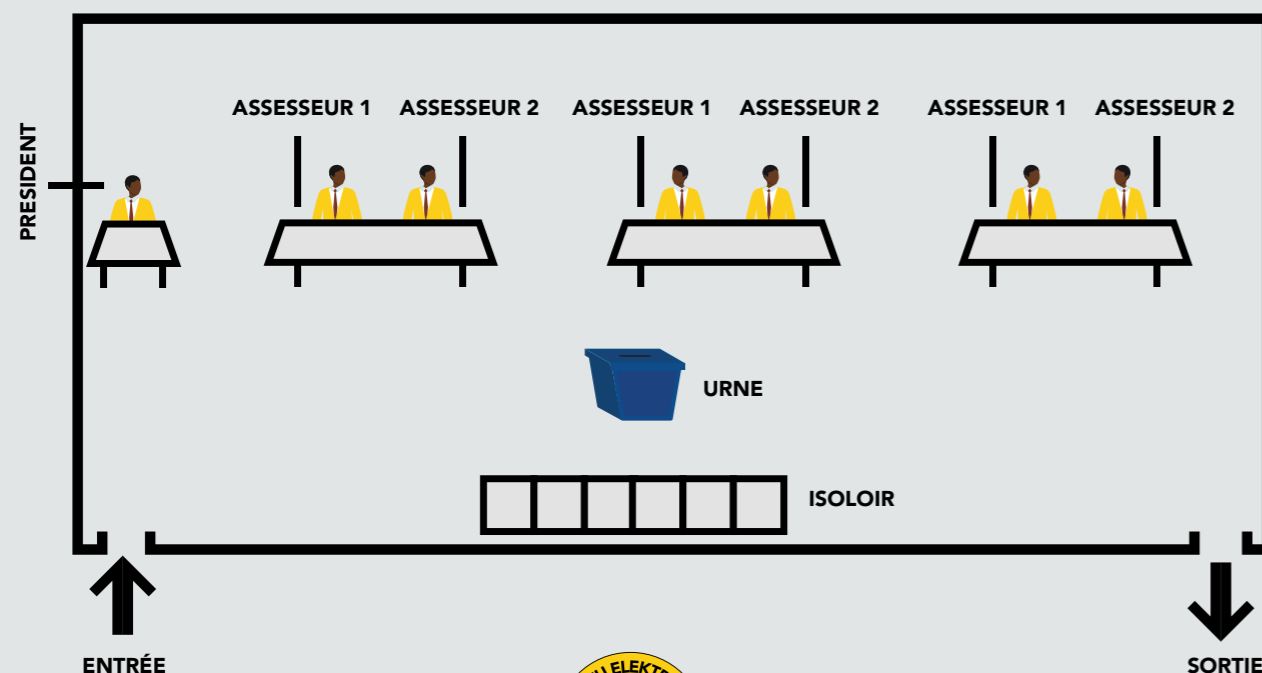
Le bureau de vote est géré par au moins trois agents :

- Le président (P)
- Deux assesseurs (les deux assesseurs font un point de contrôle)



Grand bureau de vote

Dans les grands (« méga ») bureau de vote (principalement dans les centres urbains), il peut y avoir plusieurs points de contrôle pour accélérer le processus, ainsi qu'un contrôleur de file d'attente pour faciliter la circulation des électeurs.



Étape 1: Nominations des candidats

Remarques :

Comme dans toute élection, nous aurons plusieurs candidats pour chaque siège, afin de nous assurer qu'il y a une véritable concurrence entre les candidats. Il y a un siège pour une fille et un siège pour un garçon. Il nous faut donc plusieurs filles et plusieurs garçons pour se présenter comme candidats. Dans une véritable élection, il pourrait y avoir beaucoup de candidats, mais pour notre élection, nous aimerions avoir trois de chaque. Levez la main les volontaires qui désirent être candidat !

Assurez-vous d'avoir au moins trois de chaque. En cas de réticence des élèves, essayez de les encourager, ou choisissez un d'entre eux pour compléter le nombre. Une fois les trois candidats identifiés, placez-les dans chaque coin de la salle.

Étape 2: Nomination des responsables et des assistants des campagnes électorales

Remarques :

Chaque candidat a maintenant besoin d'une équipe pour l'aider. Dans une véritable élection, les candidats ont une équipe d'assistants qui organisent la campagne électorale du candidat. Cela signifie qu'ils l'aident à s'organiser, à écrire son programme et ce qu'il fera s'il est élu (le manifeste), à concevoir des affiches et des dépliants, à organiser des rassemblements, à rédiger des discours et à organiser des interviews avec les médias.

Le responsable de campagne est le chef de l'équipe et il est chargé de la supervision des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe et aide dans l'organisation de la campagne du candidat. Qui souhaite être le responsable de campagne du candidat 1, (dites son nom), du candidat 2 (dites son nom) et du candidat 3 (dites son nom) ?

Il est nécessaire que chaque candidat ait un responsable de campagne. Il faut ensuite demander aux responsables de campagne de rejoindre leur candidat.

Étape 3: Nomination des assistants de campagne électorale

Remarques :

Pour chacun des candidats, il nous faut deux membres de l'équipe de campagne. Des volontaires pour rejoindre l'équipe de campagne du candidat 1 (dites son nom), pour le candidat 2 (dites son nom) et pour le candidat 3 (dites son nom)

Vous devez vous assurer d'avoir trois membres de l'équipe en tout pour chaque candidat. Demandez-leur de rejoindre le candidat, son responsable et son assistant.

Remarques :

Les candidats et leur équipe vont maintenant travailler tranquillement ensemble pour préparer la campagne du candidat. Voici ce qu'ils doivent faire :

- Assurer la préparation du discours de campagne du candidat : écrire le programme du candidat et ce qu'il fera s'il est élu ; énumérer ses qualités et les raisons pour lesquelles les gens devraient voter pour lui. Le discours durera 3 minutes, veillez à ce qu'il ne soit ni trop long ni trop court.
- Assurez la conception d'une affiche de campagne avec un slogan.

Laissez le reste du temps aux candidats et aux équipes de campagne pour accomplir ces tâches.

Étape 4: Nomination des agents du bureau de vote

Rassemblez le reste de la classe dans un endroit de la salle.

Remarques :

Maintenant, nous allons désigner le personnel du bureau de vote qui travaillera dans notre bureau de vote. Pour cela, nous avons besoin de trois membres du personnel ;

1. Le président (Assure la supervision et la mise en place du bureau de vote)
2. L'assesseur 1 (Assure l'identification des électeurs)
3. L'assesseur 2 (Assure la remise des bulletins de vote et le marquage de doigt des électeurs)

Qui veut travailler dans le bureau de vote?

Assurez-vous que vous avez 3 volontaires avec au moins une fille ou plus. Expliquez le rôle de chaque membre du personnel.

Étape 5: Groupes

Rassemblez le "personnel de vote" et répartissez le reste de la classe en groupes de 3 ou 4 et demandez-leur de travailler sur une série d'affiches illustrant "Je vote parce que" pour le reste de la session.

Distribuez les photocopies du schéma de disposition du bureau de vote au "personnel de vote" pour emmener chez eux et les étudier.

Élection en classe

Séance 2: Vote et dépouillement



Preparation / Materials:

Une feuille de pointage avec les noms des candidats inscrits par ordre alphabétique, pour le dépouillement.

Il faut rappeler aux élèves que ce jour est celui du vote et que cette élection concerne les deux représentants de la classe (fille et garçon).



Étape 1: Les candidats se préparent

Faites savoir aux candidats et à leurs assistants de campagne qu'ils disposent de 30 minutes pour finaliser leur manifeste et leurs discours à l'occasion de la campagne. Invitez les candidats à sortir et à répéter leurs discours avec leurs assistants, loin des autres.

Étape 2: La mise en place du bureau de vote

Dites aux élèves de coller leurs affiches de « je vote parce que » sur le mur de la classe. Il faut également rappeler les trois « personnels de vote » de leurs rôles :

1. Le président

Assure la supervision du processus et la mise en place du bureau de vote et du dépouillement.

2. L'assesseur 1

Assure l'identification des électeurs : vérifier leurs noms sur la liste de nom des élèves, cocher à côté du nom une fois trouvé.

3. L'assesseur 2

Assure la remise des bulletins de vote et le marquage de doigt des électeurs : remettre un bulletin de vote à chaque électeur et marquer leur pouce gauche après qu'ils aient exprimé leur vote.

Demandez à ces 3 « personnels » de commencer à arranger les tables et de mettre en place le bureau de vote avec l'aide des collègues (utiliser le schéma). Préparer les chaises pour les candidats et les assistants de campagne en tant qu'observateurs dans le bureau de vote.

- Confiez la fabrication de l'urne à quelques élèves à partir de la boîte en carton (fermée de tous les côtés avec une fente en haut, le couvercle supérieur non scellé). Expliquez que lors d'une véritable élection, l'urne sera transparente et scellée à l'aide de sceaux de sécurité numérotés.
- Confiez la fabrication d'un isoloir à quelques autres élèves à partir d'une boîte en carton.
- Assurez-vous que les tables et les chaises pour le "personnel" du bureau de vote sont au bon endroit et que l'isoloir est placé de manière à ce que l'électeur soit retourné contre un mur (pour protéger le secret du vote). Assurez-vous qu'il y a un stylo dans l'isoloir pour marquer le bulletin.
- Assurez-vous que la " liste des électeurs " (liste des élèves de la classe) est placée sur le bureau de l'assesseur 1.
- Veillez à ce que les "bulletins de vote" et l'encre/le stylo soient sur le bureau de l'assesseur 2.

Remarques :

Nous allons bientôt voter. Cette élection n'est pas exactement pareil que celle d'une véritable élection. Lors d'une véritable élection, les bulletins de vote seront pré-imprimés avec les noms des candidats. Durant cette élection, le président vous donnera un bulletin blanc et c'est à vous d'écrire le nom de votre candidat préféré une fois dans l'isoloir. Comme le scrutin est secret, faites-en sorte d'écrire les noms des candidats en majuscules pour que votre écriture soit méconnaissable. Une fois le nom du candidat écrit, pliez le papier en quatre avant de sortir de l'isoloir. Ensuite, introduisez le bulletin plié dans l'urne. En cas d'erreur de marquage du bulletin, vous devez d'abord restituer le bulletin inutilisable et en obtenir un nouveau auprès de l'assesseur. Après avoir voté, il vous encrera ou marquera votre pouce gauche. Une fois votre doigt marqué, cela signifie que vous avez voté et vous ne pouvez pas voter à nouveau.

Cette fois nous allons entendre ce que les candidats ont à dire. Dans une véritable élection, la campagne s'arrête 48 heures avant le scrutin. Ainsi, tout le monde a le temps de réfléchir. Il est interdit de faire de campagne le jour du scrutin et les candidats ne sont pas autorisés à poster des affiches près du bureau de vote ou à distribuer des dépliants. Notre élection est un peu différente car nous allons entendre les candidats juste avant le vote.

Étape 4: Les discours de campagne

Dites aux assistants de campagne de coller l'affiche de leur candidat à la vue de tous. Faites venir chaque candidat à tour de rôle devant la classe. Le président se chargera de chronométrer le discours en veillant à ce qu'il ne dépasse pas 3 minutes. Faites un signe au candidat dès qu'il ne lui reste plus que 15 minutes.

Chaque candidat fera son discours.

Étape 5: Le scrutin

Remarques :

Maintenant, préparons-nous pour le scrutin. Il faut bien réfléchir sur ce que les candidats ont dits et à ce qui compte le plus pour vous avant de prendre votre décision et d'exprimer votre vote.

Demandez au président et aux deux assesseurs de prendre leur place. Invitez tout le monde de se tenir dans une file d'attente ordonnée.

Ensuite, dites au président de se mettre face à tous, de retourner l'urne et de montrer que l'intérieur est vide. Puis, il doit sceller le couvercle supérieur, ne laissant que la fente pour introduire le bulletin de vote.

Remarques :

Les personnels du bureau de vote sont également éligibles de voter. Ils sont les premiers à voter.

Guidez les trois "personnels" dans leur démarche. Le président vote en premier.

Identification (l'élève président dit leurs noms ou montre une carte d'identité s'il y en a). Puis, l'assesseur 1 barre le nom sur sa liste.

Il se dirige vers l'assesseur 2 pour obtenir un bulletin de vote. Après que la personne ait voté, l'assesseur 2 imprègne/marque son doigt.

Le président va dans l'isoloir, marque son bulletin de vote et sort pour exprimer son vote. Ensuite, il remplace l'assesseur 1 qui va exprimer son vote. Après son retour, le président prend la place de l'assesseur 2 qui va à son tour voter. Après cet exercice, il (le président) se tiendra près de l'urne ou se déplacera pour vérifier la conformité du processus de vote.

Les candidats et leurs assistants vont ensuite voter.

Remarques :

Les candidats et leurs représentants sont autorisés à rester dans le bureau de vote pour observer le déroulement du scrutin. Ils doivent être assis dans une zone désignée. De nos jours, les délégués des candidats sont des assistants de campagne. Dans une véritable élection, les délégués des candidats doivent être accrédités par le bureau électoral du Vanuatu et porter leur badge en permanence.

Faites asseoir les candidats et certains de leurs assistants sur les sièges réservés aux observateurs. Procédez au vote. Lorsqu'un élève a fini de voter, demandez-lui de se rendre au fond de la salle.

Étape 6: Le dépouillement

Remarques :

Après le scrutin, nous allons commencer le dépouillement pour découvrir les gagnants. Dans l'élection, le dépouillement se passe dans le bureau de vote immédiatement après la fin du vote. Lors de notre élection, nous allons tous observer et voir le déroulement du compte de vote. Dans une véritable élection, il est interdit aux électeurs de rester dans le bureau du vote après avoir voté. Mais, les observateurs, les délégués des candidats et les membres des médias peuvent assister au dépouillement.

Dites aux deux assesseurs de nettoyer leurs tables et de les arranger pour en former une grande (vous pouvez utiliser d'autres tables si elles sont petites).

Demandez à l'assesseur 1 d'écrire les noms des candidats au tableau dans l'ordre alphabétique, en copiant la feuille de pointage que vous avez préparée. Assurez-vous que l'assesseur 2 a la feuille de pointage devant lui.

Ensuite, demandez au président d'ouvrir l'urne devant tout le monde et de renverser tous les bulletins sur la table. Puis, en faire une pile.

L'assesseur 1 reste au tableau et l'assesseur 2 reste assis avec la feuille de pointage.

Dites au président de prendre un bulletin de vote, de déplier et de lire à haute voix le nom écrit sur le bulletin, en le montrant à la classe.

Il faut faire savoir aux deux assesseurs qu'ils doivent faire une marque à côté du nom du candidat sur le tableau et sur la feuille de pointage.

Remarques :

Il y aura une pile pour chaque candidat. Or, dès qu'un candidat obtient un vote, nous mettrons le bulletin de vote dans la pile qui lui correspond.

Faites-en sorte que le même processus continue jusqu'à ce que tous les bulletins soient tous comptés. Tous bulletins inutilisables ou illisibles doivent être mis de côté.

À la fin du processus, remarque :

Tous les votes ont été comptés. Notre président doit maintenant vérifier que le nombre de votes pour chaque candidat est le même sur le tableau que sur la feuille de pointage. Il va ensuite compter les bulletins dans chaque pile pour s'assurer que tout est correct.



Vérifiez que les bulletins soient placés sur la bonne pile. Laissez le processus se poursuivre.

Demandez aux deux greffiers de compter les points de leur côté. Chacun annonce les résultats à tour de rôle.

Les candidats qui obtiennent plus de voix remportent.

Remarques :

Notre gagnante est xxx et notre gagnant est xxx. Nous tenons à féliciter les gagnants, mais aussi les perdants. Nous sommes heureux qu'ils aient participé car la participation est un aspect important du fonctionnement de la démocratie. La victoire n'est pas donnée à tout le monde lors d'une élection, et nous devons accepter les résultats de manière pacifique.

Invitez les candidats gagnants à venir devant et dire quelques mots.

NB: Si deux candidats obtiennent le même nombre de voix, vous devez organiser un nouveau tour où seuls ces deux candidats se présenteront. Pour cela, assurez-vous qu'il y ait suffisamment de bulletins blancs.

Remarques :

Le candidat X et le candidat Y ont reçu le même nombre de voix. Nous allons voter à nouveau mais uniquement pour ces deux candidats. Choisissez un seul des deux.

Recommencez tout le processus ensemble. Tout d'abord, réorganisez la salle en fonction de la disposition du vote et réalisez un deuxième scrutin.

Il faut ensuite suivre le même processus pour le dépouillement. Écrivez les noms des deux candidats au tableau, et créez une deuxième feuille de pointage.

Annoncez les gagnants.



